

# Les cahiers du Patrimoine Talmondais



- L'abbaye Sainte-Croix-de-Talmont
- Le moulin des Hautes-Mers
- Les métiers & commerces d'autrefois
- La viticulture dans le Talmondais
- L'ancienne laiterie...

Edition 2010 - 5€

**TALMONT**  
**SAINT-HILAIRE**  
L'ESPRIT LARGE

pour M<sup>r</sup>. Dacie Defferdout au  
Napoléon sur l'importation de ce  
à comme objet des marais à blé  
nous des commissions suivies  
travaux que procureront au pays

de l'organisation des ports maritimes  
conclut en ce que les travaux de  
expériences, le port ayent trop  
est trop suivie de celui des

Barre de Ferrary  
près de Calmont

Mémoire pour M<sup>r</sup>. Dacie Defferdout au  
Barre de Ferrary sur l'importation de ce  
comme port à comme objet des marais à blé  
à tel à nous des commissions suivies  
sur les travaux que procureront au pays  
établissement

Mémoire de l'organisation des ports maritimes  
par lequel il conclut en ce que les travaux de  
ne soient pas expériences, le port ayent trop  
est trop suivie de celui des

# Préface du Maire

La première édition des Cahiers du Patrimoine a remporté un succès qui est allé au-delà de nos espérances. En effet, face à la forte demande, nous avons réédité le numéro 1 de ces cahiers de la mémoire. Impulsée par la Ville et écrite par des bénévoles passionnés et érudits, cette publication répond à une véritable attente des Talmonçais et de nos visiteurs. Habitants de la commune ou enfants du pays expatriés, tous y retrouvent leurs racines et leur culture. Les deux cent quarante exemplaires ont été vite épuisés, une nouvelle réédition va permettre de répondre à tous ceux qui sont inscrits en liste d'attente .

Le numéro 2 que vous avez entre les mains est attendu avec impatience à en juger par les réservations déjà effectuées en mairie. L'important travail de recherches préalable à la publication est mené avec enthousiasme, rigueur, régularité et convivialité. Dix neuf passionnés travaillent à l'élaboration de ces Cahiers du Patrimoine. Bénévoles, ils ont à cœur de faire revivre leur pays, leur passé. Les réunions de préparation sont très suivies. Pour ce numéro 2, le groupe de travail s'est montré très productif. Les articles sont éclectiques. L'essentiel n'est pas de tout dire, mais de produire des articles susceptibles d'intéresser le plus grand nombre. Un lieu, un personnage, un épisode de la vie locale, un geste d'antan... Tout est écrit afin de laisser une trace dans la mémoire collective des générations présentes et futures.

Ce travail est l'une des expressions de la volonté de préserver et mettre en valeur notre patrimoine local si riche et si diversifié. Ainsi, la Ville collabore avec la communauté de communes du Talmonçais pour la mise en place d'une signalétique du patrimoine culturel identique sur l'ensemble du territoire cantonal. Autre exemple de la volonté de préserver, de rénover et de mettre en lumière ce patrimoine, l'opération de restauration du moulin à pivot des Hautes Mers, les visites commentées du village et du moulin des Hautes Mers menées les mercredis du 7 juillet au 18 août par l'Association des Amis du Château et du patrimoine Talmonçais, et le Centre Socioculturel du Talmonçais.

Dans un tout autre domaine, celui du « *devoir de mémoire* », il faut souligner l'importance du souvenir pour ceux qui sont morts pour la France et notamment la remise officielle des fiches matriculaires aux familles des combattants disparus lors de la cérémonie du 11 novembre prochain. Le 5 mai dernier, la conférence du Docteur Gouraud sur les avions perdus en Vendée durant la seconde guerre mondiale a remporté un vif succès. A ce titre, la mise en place d'une stèle en hommage aux deux pilotes alliés disparus aux Forges illustre la reconnaissance de la Ville.

Enfin, à noter parmi vos prochains rendez-vous, l'exposition sur les résultats de plus de cent ans de fouilles au château de Talmont et au cours du second semestre 2010 une exposition présentant les objets et les souvenirs de la vie quotidienne des Poilus Talmonçais de 14-18 dans les tranchées.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce second numéro dû à la passion des bénévoles qui vous font découvrir quelques pages de notre histoire locale parfois méconnue.

pour M. Dacie Defferdout au  
Napoléon sur l'importation de ce  
à comme objet des marais à blé  
nous des commissions suivies  
travaux que procureront au pays

de l'organisation des ports maritimes  
conclut en ce que les travaux de  
expériences, le port ayent trop  
travaux de celui des Pannes.

Bureau de Perray  
Fris de Calmont

Mémoire pour M. Dacie Defferdout au  
Bureau Napoléon sur l'importation de ce  
comme port à comme objet des marais à blé  
à tel à nous des commissions suivies  
sur les avantages que procureront au pays  
établissements.

Mémoire de l'organisation des ports maritimes  
par lequel il conclut en ce que les travaux de  
ne soient pas expériences, le port ayent trop  
travaux de celui des Pannes.

# Sommaire

● PRÉFACE DU MAIRE	1
● SOMMAIRE	3
● PRISE DU CHÂTEAU DE TALMOND EN 1138	5
● HISTOIRE D'UN LIEU : <i>LA MINE</i>	8
● INVENTAIRE DES PUTTS : <i>LES HAUTES-MERS, LE QUERRY-PIGEON, LES EAUX</i>	11
● L' ABBAYE SAINTE-CROIX-DE-TALMONT 1049 - 1791	13
● JEAN-BAPTISTE PELLIZATI	21
● METIER D'ANTAN : <i>LE TONNELIER</i>	23
● L' ANCIENNE LAITERIE	25
● GESTE D'AUTREFOIS : <i>LA VANNERIE</i>	28
● PORTRAITS : <i>MADELEINE &amp; EMILIEN CHARRIER</i>	31
● LES MÉTIERS & COMMERCE D'AUTREFOIS 1920-1930	34
● LES RÉFUGIÉS ARDENNAIS EN 1939 - 1945	40
● LE MOULIN DES HAUTES-MERS	42
● HISTOIRE DE LA FANFARE DE L'UNION TALMONDAISE	44
● LA VITICULTURE DANS LE TALMONDAIS	47
● ÉCOLE PRIVÉE DE GARÇONS, SISE AU HASARD	53
● LES VENDÉENS PAYENT UN LOURD TRIBUT À LA GUERRE 14 - 18	56
● LE LAVOIR DE LA SAUVAGÈRE	58
● MONSIEUR JEAN-MARIE RAIMBAUD, EVÊQUE DE LAGHOUAT	60
● AUGUSTE GOICHON, ARTISTE PEINTRE TALMONDAIS	63

pour M. Dacie Defferdout au  
Napoléon sur l'importation de ce  
à comme objet des marais à blé  
nous des commissions suivies  
travaux que procureront au pays  
de l'augmentation des ports maritimes  
conclut en ce que les travaux de  
expériences, le port ayent trop  
est trop riche de celui des Indes.

Barre de Perray  
des de Calmont

Mémoire pour M. Dacie Defferdout au  
Barre de Perray - Napoléon sur l'importation de ce  
comme port à comme objet des marais à blé  
à tel à nous des commissions suivies  
sur les avantages que procureront au pays  
établissement.

Mémoire de l'augmentation des ports maritimes  
par lequel il conclut en ce que les travaux de  
ne sont pas expériences, le port ayent trop  
est trop riche de celui des Indes.

# > Prise du château de Talmond par le Roi Louis VII - 1138

## LE CONTEXTE

Louis, fils du Roi de France Louis VI « *Le Gros* » a épousé à Bordeaux le 5 juillet 1137 Aliénor, fille unique et donc héritière de Guillaume X, duc d'Aquitaine. Dès le 8 août, Louis et Aliénor sont couronnés duc et duchesse d'Aquitaine. Louis, un adolescent de seize ans, son épouse en a tout juste quinze, se retrouve suzerain d'une immense et riche province.

Le jour même du couronnement, un courrier de Paris arrive à Bordeaux : Le 1er août Louis VI a rendu son âme à Dieu. Le duc et la duchesse d'Aquitaine sont aussi Roi et Reine de France.

Le couple est bien jeune et des vellétés d'indépendance agitent nombre de vassaux, en particulier en Aquitaine. Dès 1138 les bourgeois de Poitiers se sont constitués en commune ce qui n'est pas acceptable pour le pouvoir. Le Roi est bien conseillé et va réagir très vite.

Lorsque l'ost royal arrive devant Poitiers les bourgeois de la ville, qui n'avaient sans doute pas imaginé réaction aussi rapide, se soumettent sans résister. Mais l'armée étant à pied d'œuvre en Poitou, le Roi va en profiter pour faire la démonstration de son pouvoir et remettre à la raison quelques seigneurs turbulents.

Parmi ceux-ci Guillaume de Lezay, seigneur de Talmond, particulièrement violent, et qui n'hésite pas à rançonner ses pairs.

L'armée se met donc en route, et de Poitiers gagne Talmond...

Dans la suite royale figure l'abbé Suger, abbé de Saint Denis et conseiller du Roi, qui joue le rôle de Premier Ministre. C'est lui qui fut probablement le maître d'œuvre de l'expédition et qui nous relate le siège et la prise du château dans son « *Histoire du Roi Louis VII* ».



*Aliénor d'Aquitaine et son époux le roi Louis VII.*

## LE RÉCIT DE L'ABBÉ SUGER

« *Nous quittâmes donc joyeux la ville délivrée d'un si grand poids nous dirigeant en haïe du côté de l'océan vers un noble château dont le nom vient de laïus mundi ou talis mundus (1) et qui, suivant l'opinion de ceux qui l'expliquent ainsi, le doit tant à la beauté du lieu qu'à la fertilité du sol et aussi à la sûreté du château, dans les fossés duquel la marée de l'océan, qui n'est pas fort éloigné, monte deux fois par jour et, par son mouvement dans les ruisseaux d'eau douce permet, deux fois par jour d'apporter en bateau, dans l'intérieur des terres et jusqu'à la porte de la tour, abondance de poissons, de viandes et de marchandises diverses. Le roi fit sommer de se présenter devant lui un certain baron, nommé Guillaume de Lezay, homme factieux et fourbe, qui avait usurpé ce château à l'occasion de sa garde.*

Il avait déjà eu avec lui un démêlé au sujet des faucons blancs du duc Guillaume, de ceux qu'on appelle gerfauts retenus par lui et restitués seulement sous le coup des menaces et de la crainte, et il le pressait vivement aussi pour la reddition du château. Celui-ci nous prenant à part, l'évêque de Soissons et moi, invitait instamment, par notre entremise, le seigneur roi à venir en personne recevoir son château. Ainsi l'évêque et plusieurs autres engageaient le seigneur roi à se hâter d'aller prendre possession du château, puisqu'il lui était offert. Mais nous, et un bien petit nombre partageant notre avis, craignons leur perfidie et regardions comme dangereux pour nous et notre seigneur de pénétrer dans l'enceinte du château avant la remise de sa tour inexpugnable.

Pour dissuader d'agir ainsi, nous rappelions un fait semblable, à savoir que jadis le roi des Français, Charles (2), de retour d'une expédition en Lorraine, après avoir accepté avec confiance l'hospitalité qu'Herbert, comte de Vermandois, lui offrait comme vassal et comme ami, avait trouvé un perfide ennemi qui le retint en captivité jusqu'à sa mort ; d'autant plus que nous avions appris que ce même Guillaume avait fait la même chose ou à peu près au duc Guillaume, lequel ayant logé une certaine nuit dans le château put à grand'peine, lorsqu'il voulut sortir le matin, franchir les portes perfidement fermées sur lui et les siens, contraint d'y laisser prisonniers quelques-uns des plus nobles seigneurs de son armée.



*Suger (1080-1151) est un homme d'église mais aussi un homme d'État français (régent de 1147 à 1149) qui eut toute la confiance de Louis VI. Il fut à l'origine de la l'agrandissement de la basilique de Saint-Denis (Ile de France), nécropole des rois de France.*

Mais, comme le plus grand nombre préférerait aller que s'arrêter, nous refusâmes de céder à leur sottise audace. Pour eux, ayant envoyé en avant leurs sergents choisir des logements et acheter des vivres, ils les suivaient comme en se jouant. Nous au contraire, attribuant à une trop grande légèreté cette conduite d'hommes qui, imprévoyants, désarmés, envoyaient en avant leurs destriers et leurs armes, nous les blâmions avec forces invectives. L'événement ne tarda point. Déjà le susdit Guillaume, ne pouvant plus cacher sa trahison et qu'il eut fait arrêter sans bruit quelques-uns de ceux qui étaient entrés les premiers, tenait lui-même la porte embrassée, laissait entrer ceux qui lui paraissaient de meilleure prise et repoussait ceux dont il ne voulait pas.



(1) Jeu de mots en latin, langue dans laquelle est écrit le texte original  
(2) Charles le Simple

*Blason de  
Guillaume de Lezay*

*Aénor, arrière-petite-fille de Guillaume le Chauve (premier seigneur du château de Talmont) épousa Goscelin de Lezay qui devint le nouveau seigneur de Talmont en 1098. Il fonda avec son suzerain, le comte de Poitou, l'abbaye Saint-Jean d'Orbestier en 1107. Ils eurent un fils, Guillaume.*

Source : P.Gadé, Talmont une forteresse de Richard Coeur de Lion

*Courant en désordre et vociférant, ceux qu'on saisissait au dedans criaient à ceux du dehors de prendre la fuite. Les traîtres ouvrant aussitôt les portes, se mirent à la poursuite de ces derniers, s'efforçant de prendre les uns, de blesser ou bien de dépouiller lestement les autres. Quand soudain, bien que tardivement, le seigneur roi, courant aux armes avec son armée, ceint de sa cuirasse, de son casque et de ses jambarts de fer, accourut au secours des fuyards, tomba sur ceux qui les poursuivaient et, avec ses Français, les seuls à peu près qui l'eussent suivi, rendit la pareille aux Poitevins. Là on vit le roi couper de sa propre épée les pieds à deux de leurs chevaliers, supplice d'autant plus douloureux que son manque de force, à cause de sa grande jeunesse le faisait durer plus longtemps. Les mettant donc en fuite, les refoulant jusqu'à la porte, malgré son encombrement, avec l'aide de Dieu, il tira de la trahison de ces scélérats une si grande et si digne vengeance, que sur l'heure, contre tout ce qu'on pouvait espérer, il se décida à attaquer à main forte et bras tendu le château qui semblait inexpugnable, renversa et brisa par les armes ses moyens de défense et livra aux flammes tout le château, même les abbayes et les églises, jusqu'à l'enceinte de la tour, où se réfugièrent ceux des traîtres qui avaient échappé à la mort ».*

*(Texte publié et traduit par L. de La Boutetière, B.S.A.O., t. XIV, 1874-1876, p. 36-40 et S.E.V., 1874, p. 115-117. Nouvelle publication par A. Molinier, Suger, Vie de Louis le Gros, suivie de l'histoire du roi Louis VII, Paris, 1887, p. 151).*



*Traces de l'incendie encore visibles*



## QUELQUES COMMENTAIRES

**Le récit :** Suger est un excellent conseiller, doublé d'un courtisan remarquable qui donne au Roi le beau rôle et exagère probablement l'intensité du combat et des destructions qui ont suivi. En effet le cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix-de-Talmond ne mentionne absolument rien concernant des dommages à l'abbaye, et encore moins sa destruction.

**Le château :** Il s'agit du château initial, avec une seule enceinte. Les vestiges que nous avons sous les yeux aujourd'hui sont ceux de la forteresse consolidée une cinquantaine d'années plus tard, possédant plusieurs enceintes et beaucoup plus difficile à investir.

### **Les protagonistes :**

**Guillaume de Lezay :** il dut faire allégeance au Roi car, curieusement, il ne fut pas inquiété et finit tranquillement ses jours à Talmond en 1145. Selon l'usage il tenta de racheter ses fautes par des donations considérables à l'Eglise. En l'absence de descendance directe de Guillaume de Lezay la principauté de Talmond fut attribuée aux seigneurs de Mauléon.

**Louis VII :** Dès le décès de l'abbé Suger, qui avait été l'artisan du mariage de Louis et d'Aliénor, Louis VII, qui n'avait eu que deux filles d'Aliénor, fit casser le mariage sous un fallacieux prétexte de consanguinité. Le royaume de France y perdit l'Aquitaine qu'Aliénor allait offrir à Henri Plantagenet, futur roi d'Angleterre. Cette situation va dégénérer en conflit entre la France et l'Angleterre, conflit qui ne sera réglé qu'en 1180 juste avant la mort du Roi.

## > Histoire d'un lieu : La Mine

*Tous les Falmondais et beaucoup de touristes connaissent « la Mine » grâce à son vivier, mais bien peu de gens savent d'où vient le nom de ce lieu.*

A deux pas du port de Bourgenay par le chemin des douaniers en allant sur la baie de Cayola, se situe une petite vallée marécageuse juste avant la falaise. Cette falaise cache des galeries bouchées par des galets. Ces galeries étaient celles d'une mine de plomb argentifère. Les historiens nous apprennent qu'au 12<sup>ème</sup> siècle, Richard Cœur de Lion battait monnaie tout près de là à la salle du Roy avec le produit de cette mine appelée alors « *mine des Sarts* ». Cette hypothèse serait attestée par les restes d'un atelier monétaire disparu sous la dune. Le gisement est localisé à la base du Jurassique.



Carte de Cassini, fin XVIIIe. Archives municipales

Mais ce n'est qu'à partir de 1775 que l'on s'intéressa vraiment à cet endroit grâce à la redécouverte par Monsieur Veillon de Boismartin de galène argentifère. L'exploitation débute en 1779 par Monsieur Robert de Granville qui exploite le site en oubliant Monsieur Veillon de Boismartin qui, disait-on, était un homme désintéressé. D'après Monsieur de Granville, le minerai comporte « *une qualité d'argent qui surpasse la production de toutes les mines d'Europe* », mais il s'avéra par la suite que les résultats étaient bien décevants.



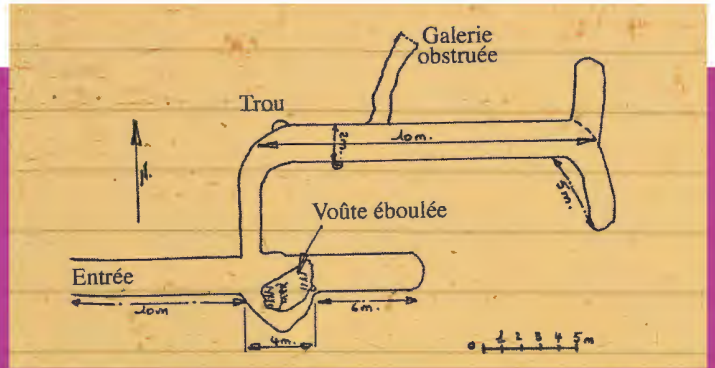
Passionné de minéralogie, Philippe-Frédéric de Dietrich fut nommé commissaire du Roi à la visite des Mines, des Bouches à feu et des Forêts du Royaume. Ce « monsieur Mines et Usines » fut chargé d'un inventaire industriel de la France. Il fut le premier maire de Strasbourg après la révolution de 1790 à 1792. C'est lui qui incita Rouget de L'Isle à composer la Marseillaise.

A cette époque là, le roi Louis XVI est à la recherche de nouvelles ressources financières et il confie au baron Philippe-Frédéric de Dietrich « *le soin d'inspecter tous les gîtes à minerai* ». A ce moment la mine ainsi que la fonderie faisait vivre une cinquantaine d'ouvriers (vivre est un bien grand mot quand on connaît leurs conditions de travail), dirigée par un directeur, un contrôleur, un ingénieur des mines et un maître mineur. Le Baron de Dietrich rapporte « *Il y avait à chaque marée trois fortes voies d'eau et que les ouvriers qui se trouvaient à sec à la tête des travaux, avaient de l'eau jusque par-dessus la ceinture du côté du puits par lequel ils étaient obligés de se retirer à la hâte. On vidait ces eaux par une machine à molettes mue par des chevaux, mais il s'en falloir bien qu'on put parvenir à dessécher les travaux durant la haute mer* ». Dans les galeries, l'air est si vicié que les ouvriers constamment dans la boue et soumis à tous les caprices de la météo, tombent malades et plusieurs meurent.

Monsieur de Dietrich fit faire des analyses qui se révélèrent beaucoup moins bonnes que l'avait déclaré Monsieur de Granville, puisque l'on trouva par tonne de minerai 156 kg de plomb et 1,3 kg d'argent, si bien que les travaux furent abandonnés après seulement quelques années d'exploitation.

D'autres analyses seront faites en 1818 par Monsieur Cavolleau qui donnent pour 50 kg de minerai 448 grammes d'argent, mais il n'y eut pas de suite à ces analyses. Plus tard en 1854, Monsieur Motheau refait des prélèvements et trouve pour 100 kg de minerai 24 kg de plomb et 437 g d'argent.

Plan des galeries de la mine des Sarts, relevé par Marcel Baudouin, archéologue (1934-1938)



Il veut rouvrir la mine et demande à la préfecture de Vendée « Napoléon Ville » une concession, mais le préfet lui donne juste la permission de faire des recherches. Après d'importants travaux, les recherches s'arrêtent et le chantier est laissé à l'abandon. En 1860 l'administration fait clore le puits à ciel ouvert profond de 15 mètres qui représentait un danger.

Ce gisement n'est pas unique, l'on retrouve le même filon de l'autre côté du Payré à Jard-sur-Mer. Un prospecteur des Deux-Sèvres s'intéressa à ce gisement au début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais l'exploitation de la mine « Saint Nicolas » fut de courte durée, le filon n'étant pas plus riche à Jard qu'à Talmont.



Coll. Archives départementales

Plan de la mine des Sarts en Saint-Hilaire de Talmont. « Travaux exécutés par M. Motheau au 8 décembre 1855. a : Construction sur le bord de la falaise, au-dessus de l'ancien puits de mine, destinée à recevoir un treuil ou toute autre machine à épuisement; b et c : Commencement de fouilles sans importance et abandonnées; 369 : La restauration de la partie Est de cette ruine a été commencée [...]; 370 : Des fouilles ont été faites dans ces décombres afin d'en extraire quelques pierres qui ont été employées à la construction voisine (a) ».



Carte postale de 1913 montrant l'éphémère mine de galène argentifère de l'anse Saint-Nicolas.

Édition Vincent le Bihan, coll. P.Lamy

Aujourd'hui, le lieu dit « *la Mine* » nous accueille, lors des grandes marées, dans le cahot de rochers pour une pêche à pied où nous pouvons trouver : « *baleresses, berniques* » et autres bigorneaux.

*Jean Pigné*

## > Inventaire des puits

Continuons notre panorama des puits de la commune. Après la Guittière et le port de la Guittière dans le n°1 des Cahiers du Patrimoine Talmondais, nous avons continué notre inventaire des puits sur Ilaude, les Eaux, Hautes-Mers, Query-Pigeon et bien sûr Talmont. Mais la commune de Talmont-Saint Hilaire est immense (9200 ha) et nous poursuivrons nos recherches dans les mois à venir.

Il est important de garder des traces photographiques de ce patrimoine édifié par nos prédécesseurs. Beaucoup de puits ont été rénovés ce qui est un signe encourageant.

Si vous êtes propriétaire d'un puits, surtout ne le détruisez pas

! Pensez aux journées de travail passées par nos anciens à le construire ! Et qui sait ? Peut-être servira-t-il à nouveau un jour ? Nous remercions toutes les personnes qui nous ont si bien accueillis lors de notre reportage photographique.



Collection archives municipales

André Bocquier et Jean-Claude Biret

Photo 1 :

Puits communal des Arcettes

Photo 2 :

Puits communal de la Bonde, derrière le château



## COUPS DE PROJECTEURS SUR QUELQUES PUIITS SINGULIERS ...

### LES HAUTES MERS



Le séchoir à tabac, à l'arrière du puits est de construction plus récente que le puits.

Le propriétaire a installé près de ce puits une pompe électrique qui sert encore à l'arrosage du jardin. Les matériaux utilisés sont la brique et la pierre, on remarque encore la margelle et l'emplacement où poser les seaux. Les seaux étaient descendus dans le puits à l'aide d'une poulie et d'une chaîne.

## LE QUERRY-PIGEON

Ce puits situé en bord de route possède deux portes neuves. On y a adjoint une pompe pour la commodité. Ce puits a été récemment rénové.



*Usure de la margelle par la chaîne remontant le seau*



## LES EAUX

Ce puits est situé à un carrefour à l'entrée du hameau des Eaux. Il servait à ravitailler les petites exploitations de ce quartier aux maisons traditionnelles bien conservées. Le puits possède deux portes en fer. Deux personnes pouvaient tirer de l'eau en même temps.



Près de chaque porte, la pierre plate pour poser le seau est toujours en place ainsi que le bassin en pierre pour faire boire les animaux.



*Autre porte côté Nord*

# > L'Abbaye Sainte-Croix-de-Talmont 1049-1791

Le XI<sup>ème</sup> siècle est une période de restructuration de la féodalité, au profit du pouvoir central qui veut affirmer sa prééminence sur des vassaux trop souvent turbulents. Dans ce contexte le duc d'Aquitaine et comte de Poitou Guillaume V nomme à la tête de la vicairie de Brem et de Talmont Guillaume dit « *Le Chauve* ». Ce haut fonctionnaire verra sa fonction de vicaire évoluer rapidement en titre de seigneur puis prince de Talmont. Les petits seigneurs locaux constituent sa vassalité.

La restauration du pouvoir central sur la région passe par la mise en place de symboles forts, la construction d'une forteresse à Talmont, et la fondation d'une abbaye.

## LA FONDATION - 1049

La fondation de l'abbaye Sainte-Croix-de-Talmont remonte à 1049. La charte de fondation, extraordinairement détaillée, est parvenue jusqu'à nous grâce à sa retranscription dans le cartulaire de l'abbaye. Elle précisait la règle (celle de Saint Benoît), les biens donnés par Guillaume le Chauve, les revenus attribués (droits et dîmes), les droits de justice en particulier. Le devoir des moines était la prière.

L'abbaye est construite au nord du château, à l'angle des chemins de la Saunerie menant à Sainte Foy et de l'Epinay menant à Grosbreuil.

Le premier abbé, installé en 1054 par Guillaume « Le Jeune », se nomme Vital, originaire de Bretagne mais à qui Guillaume le Chauve avait attribué quelques années auparavant l'église de Sainte-Marie-d'Olonne.



*Talmont au XI<sup>e</sup> siècle. Aquarelle de Lionel Duigou selon les études archéologiques de Teddy Bethus*

*Propriété de la ville - Reproduction interdite*

## TRADUCTION DU DÉBUT DE LA CHARTE DE FONDATION DE L'ABBAYE SAINTE-CROIX DE TALMOND SELON LE CARTULAIRE DE L'ABBAYE :

*« Quiconque aménage sur la terre, autant qu'il est en son pouvoir, une maison convenable pour le Seigneur, mérite, par juste retour, que Celui-ci réserve un séjour, non préparé de mains d'hommes mais dans les Cieux. Or, il ne peut en être fondé de meilleur que dans les pieuses pensées de ceux qui aiment réellement le Christ ; mais ne peuvent parvenir à en édifier qu'un petit nombre et ceux qui implorent avec ardeur le Roi des Cieux ; beaucoup en effet, attachés aux biens de ce monde sont autant plus portés à s'adonner aux œuvres du siècle, qu'ils se montrent plus négligents à entreprendre un pareil édifice.*

*De ce fait, observant et comprenant que moi, Guillaume, seigneur et chef de Talmond, j'étais prêt à m'éloigner de ceux qui disent « vous êtes le temple de Dieu », quoiqu'absorbé par les affaires du siècle, j'ai résolu intérieurement de fonder une église avec mes propres ressources afin d'être compté parmi les dignes fils de l'Eglise ; comme je ne pouvais m'occuper d'être digne de cette demeure, ceux au moins qui le sont, en auront une par mes soins, dans laquelle habitera le Seigneur. Cette maison, il m'a plu de la construire près de mon château en l'honneur et sous le vocable de la Croix du Christ, afin qu'elle apparaisse sacro-sainte au dernier jour du jugement à moi, mes enfants et mes proches comme une suprême garde ».*

## L'EXPANSION 1054 - 1300

Les successeurs de Guillaume le Jeune vont continuer à favoriser le développement de l'abbaye dont le rayonnement devient considérable. Les richesses matérielles s'accumulent par le fait de donations, en particulier celles des seigneurs partant en croisade.

L'abbaye se trouve bientôt à la tête de nombreux domaines agricoles, dont certains nécessitent pour en assurer une bonne gestion la création de prieurés où quelques moines sont détachés. Nombre de ces prieurés sont situés à proximité de Talmond, tels « *Notre-Dame-des-Eaux* », « *Saint-Même* » ou encore « *La Vergne Cornet* ». D'autres étaient beaucoup plus éloignés quoique toujours en Poitou.

Par ailleurs l'évêque de Poitiers confie à l'abbaye la gestion des paroisses locales, à charge pour elle de trouver un desservant. Ce sont ainsi des dizaines de paroisses rurales, dans ce qui constitue aujourd'hui l'arrondissement des Sables d'Olonne, qui tombent sous la dépendance de l'abbaye, laquelle en retire naturellement des revenus.

L'abbé de Talmond portait la crosse et la mitre dorées, il officiait en grande pompe lors des principales fêtes religieuses, et représentait le monastère aux synodes de Poitiers, puis plus tard à ceux de Luçon. Il possédait tous les droits de juridiction spirituelle et temporelle non seulement sur les religieux du couvent, mais également sur toutes les personnes qui en dépendaient. En outre l'abbaye possédait un prieur claustral en charge de l'administration, un aumônier en charge de secourir les pauvres et les voyageurs, un infirmier qui prenait soin des malades et des infirmes, un sacriste qui pourvoyait aux besoins de l'église, un chantre en charge des cérémonies du culte, et enfin un aiguiier ou intendant. Le prieur claustral avait également la charge de remplacer l'abbé en cas d'absence ; et certains abbés voyagèrent beaucoup, le cartulaire nous apprend même que vers 1099 Alexandre, abbé de 1092 à 1112, eut l'intention de se rendre à Rome, pour assister au concile.

L'abbaye avait sa cour de justice qui avait droit de haute, moyenne et basse justice, et même sa prison. Elle connaissait tous les délits et certains crimes, et ne relevait en rien de la cour de la principauté.

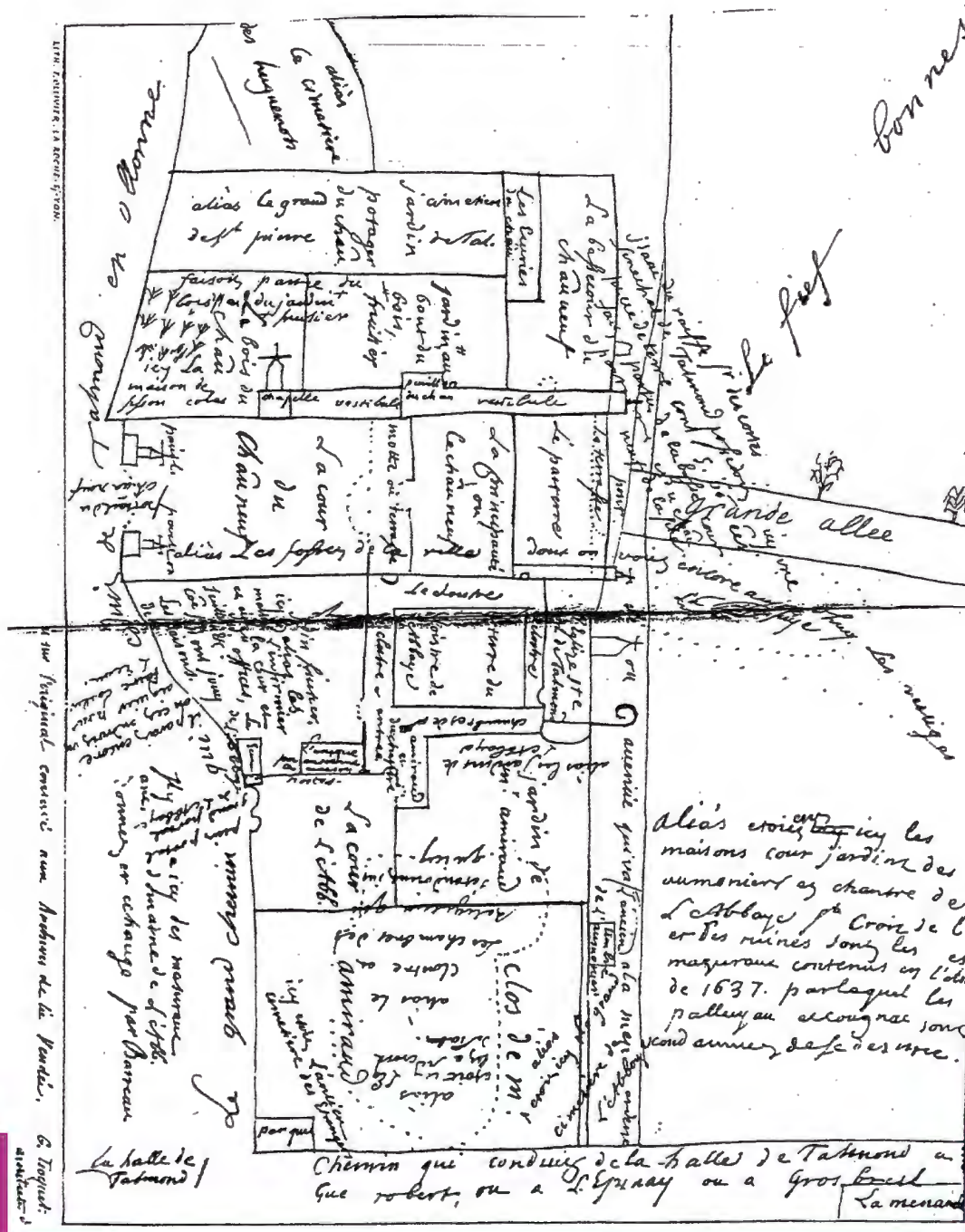
D'autres établissements monastiques sont fondés pendant cette période, tels Saint-Jean-d'Orbestier en 1107, Bois-Grolland en 1109 et Lieu-Dieu-en-Jard en 1190. Ces établissements resteront dans l'ombre de Sainte-Croix-de-Talmond dont l'abbé est devenu un seigneur puissant, qui tient même tête, lorsque l'intérêt de son abbaye l'exige, au prince de Talmond.

# DE L'APOGÉE À LA DÉCADENCE 1300 – 1550

Au début du XIV<sup>ème</sup> siècle la puissance de l'abbaye est à son apogée et l'on voit le père abbé, nommé Garcens, obtenir des lettres du roi de France Philippe VI de Valois mettant, en cette période de reprise en mains par le pouvoir royal, les biens et les religieux de Sainte-Croix-de-Talmont sous la protection des sénéchaux de Poitiers et de Saintonge.

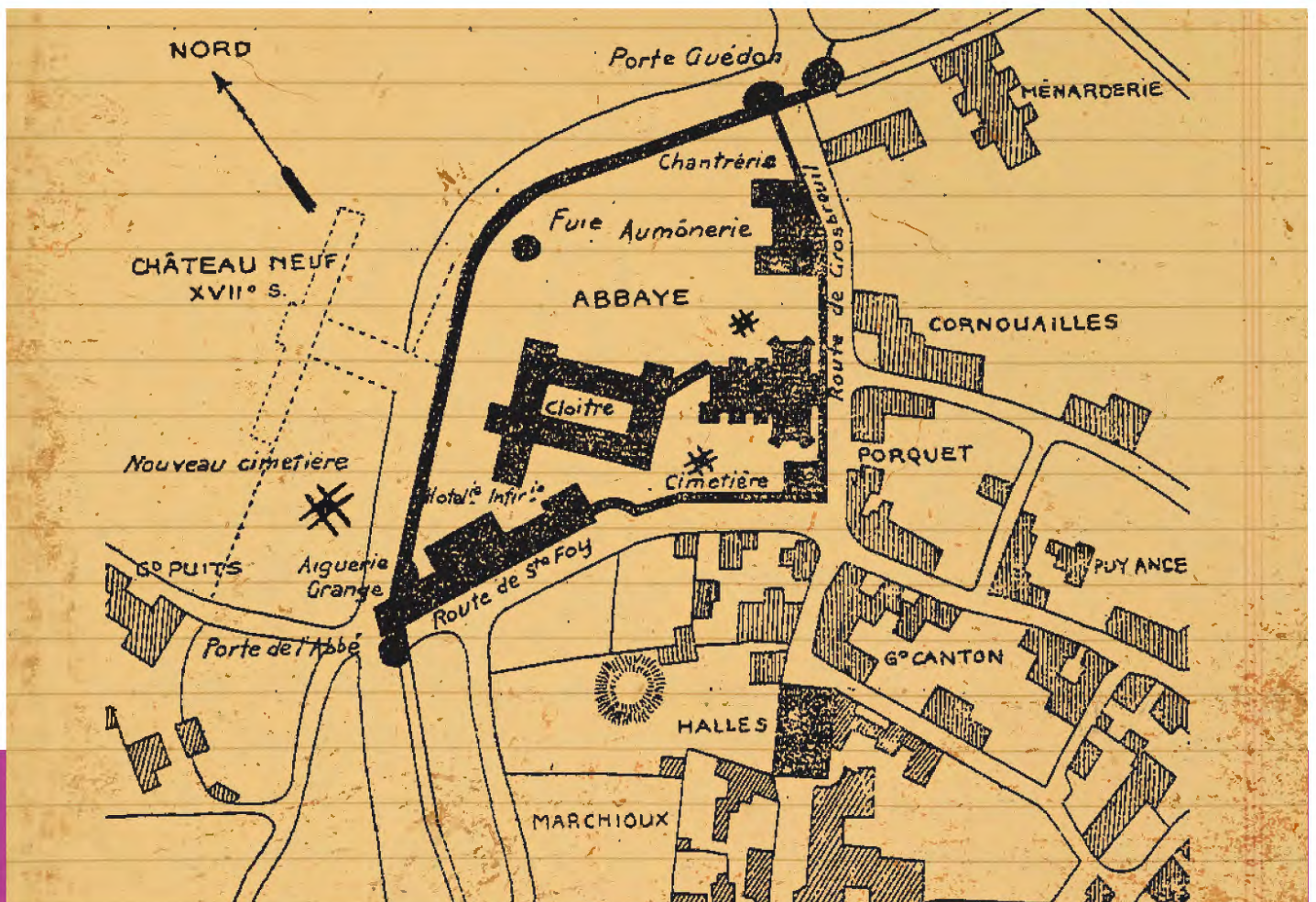
Le déclenchement de la guerre de Cent Ans, en 1337, doublé de calamités naturelles ouvre une période de troubles et de désastres. L'état inexistant, la société et l'Eglise en crise, de graves perturbations affectent les communautés religieuses les plus prestigieuses.

Sainte-Croix-de-Talmont n'échappe pas à ce contexte ; le dérèglement des mœurs est tel que, vers l'Ascension 1386 l'abbé est assassiné par deux de ses moines. Un témoin, Jean de Beaufort est interrogé par la cour de justice quelques années plus tard...



Plan de l'abbaye tiré de l'original conservé aux Archives départementales de G. Loquet.

« Charles, etc. Savoir faisons à tous, presens et avenir, de la par-tie de Jehan de Beaufort, povre homme, parroissien de Beaulieu-sur-la-Roche au pays de Poitou, chargé de femme et de petiz enfans, nous avoir esté exposé humblement comme, huit ans a ou environ, la feste de l'Ascension Nostre Seigneur, frère Jehan Assailly, frère Laurens Joveteau, religieux de l'abbaye de Talemont sur Jars, et autres feussent alez au dit lieu de Beaulieu, au quel lieu ilz trouvèrent le dit exposant, auquel ilz dirent et prièrent qu'il voulsist aler avecques eulx au dit lieu de Talemont pour obvier à certains larrons que yceulx Assailly et Joveteau disoient que dévoient venir la nuit ensuivant desrober la dicte abbaye... Les quelx frère Jehan Assailly et frère Laurens Joveteau, tantost qu'ilz furent arrivez en la dicte abbaye, alerent à la chambre de l'abbé d'icelle abbaie en aient à laquelle chambre, le dit exposant qui ne savoit que les diz Assailly et Joveteau vouloient faire, les suyvy et entra avec eulx en ycelle chambre. Les quelx Assailli et Joveteau, et mesmes ycellui Joveteau, tantost qu'ilz furent entrez en la dicte chambre, sacherent leurs espées ou cousteaux sur le dit abbé qui estoit couchié en son lit, et ycellui frâpèrent et bâtirent telement que d'ilec à trois jours après ou environ mort s'en ensuy, sanz ce que le dit exposant y frapast oncques cop ; mais de fait, quant il vit la mauvaise volonté des diz Assailly et Joveteau qui ainsi frapportoient sur le dit abbé, se gecta sur ycellui abbé, afin que plus ilz ne le frappassent ou tuassent, et telement que en cuidant garder le dit abbé de mort, yceulx Assailly et Joveteau blecerent très énormément le dit exposant. Après les quelles choses ainsi faictes par les diz Assailly et Joveteau, yceulx Assailly et Joveteau se absentèrent du pays... ».



Plan de la ville de Talmont au XVI<sup>e</sup> siècle, d'après G. Loquet

Lorsque la paix revient enfin, au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle, le pouvoir royal reprend vigueur et tente déjà, avant que la notion de mise en commende des abbayes soit élaborée, de manipuler l'élection de l'abbé. Comme les nominations d'abbés avaient lieu en assemblée capitulaire, tous les moines appelés au son de la cloche, ceux de Talmond, réunis un certain jour au chapitre, alors que leur abbé, François du Puy du Fou était très malade, reçurent du roi Louis XI, qui ouvrait la succession avant l'heure, une invitation rédigée en ces termes :

*« De par le roi,*

*Chiers et bien amez, nous avons entendu que celui qui, à présent, est abbé de vostre abbaye, est tellement débilité de sa personne, tant à cause de son ancien aage que de certaine grieve maladie, de laquelle il est détenu, qu'il est à doubter qu'il doye de brief exterminer et clorre ses jours. Et pour ce que nous désirons singulièrement le bien et promociion en Sainte Eglise, de nostre chier et bien amé frère, Jehan de Balodes, aiguier de vostre dicte abbaye, taut par les louables vertuz et mérites de sa personne, que pour considération des bons, louables et agréables services que aucuns nos serviteurs, ses parens et amys), nous ont par cy devant faiz, font et continuent chascun jour en noz grans affaires, et aussi, en faveur d'aucuns des seigneurs de nostre sang, qui pour lui nous ont très instamment supplié et requis, nous vous prions bien acertes, et sur tout le plaisir et service que jamais faire nous désirez, que si tost que vacation escherra en vostre dicte abbaye, vous vueillez incontinent, en faveur de nous, eslire en vostre futur abbé et pasteur ledit frère Jehan de Balodes, et non autre, pour quelques lettres que par inadvertance ou autrement, nous puissions escrire au contraire. En quoy faisant, vous nous ferez si grant et singulier plaisir, que plus grant faire ne pourriez, et en aurons vous et voz affaires, tant en général que en particulier, et ceulx de vostre dicte abbaye, en nostre plus singulière et spéciale recommandation. Donné..... »*

En même temps, l'adroit monarque envoyait une seconde lettre à Nicolas Boutault, évêque de Luçon, afin de le prier de confirmer la nomination de Jean de Balodes aussitôt qu'elle sera faite, et non autre ; il ajoutait : *« Et au cas que lesdits religieux eslissent autre que ledit frère Jehan, si ne recevez ne confirmez ladicte eslection, en quelque manière que ce soit. »*

Ces conseils comminatoires ne furent point pris en considération par le couvent qui élut, quand même et malgré le roi, Guillaume Meschin.

Si la tentative de Louis XI, en 1469, d'imposer son choix dans l'élection de l'abbé de Sainte-Croix-de-Talmond n'avait pu réussir, elle n'était sans doute pas la première, et fut suivie avec plus de succès par ses successeurs, puisque l'on voit apparaître dans la liste des abbés des cadets de bonnes familles (La Trémoille, des Granges) peut-être plus intéressés par les revenus considérables des domaines que par le sacerdoce.

Dès 1516 d'ailleurs, un concordat passé entre le roi François I<sup>er</sup> et le pape Léon X organise la commende en France : les abbés ne sont plus élus par leurs pairs, mais nommés par le roi avec l'accord du pape. Le commendataire recevait les deux tiers du revenu du monastère, un tiers restant aux religieux sur place ; ce fut la raison principale du relâchement de la vie monastique, le commendataire étant le plus souvent indifférent à l'institution dont il avait la charge. Tel Jacques II de la Brosse, abbé de 1533 à 1553, que ses nombreuses occupations appellent trop souvent à l'extérieur et qui installe à l'abbaye un procureur général chargé de le représenter...

Son successeur, François Boutaud, gentilhomme du pays, décide quant à lui de résider en son hôtel de la Martinière d'Avrillé plutôt qu'à l'abbaye...

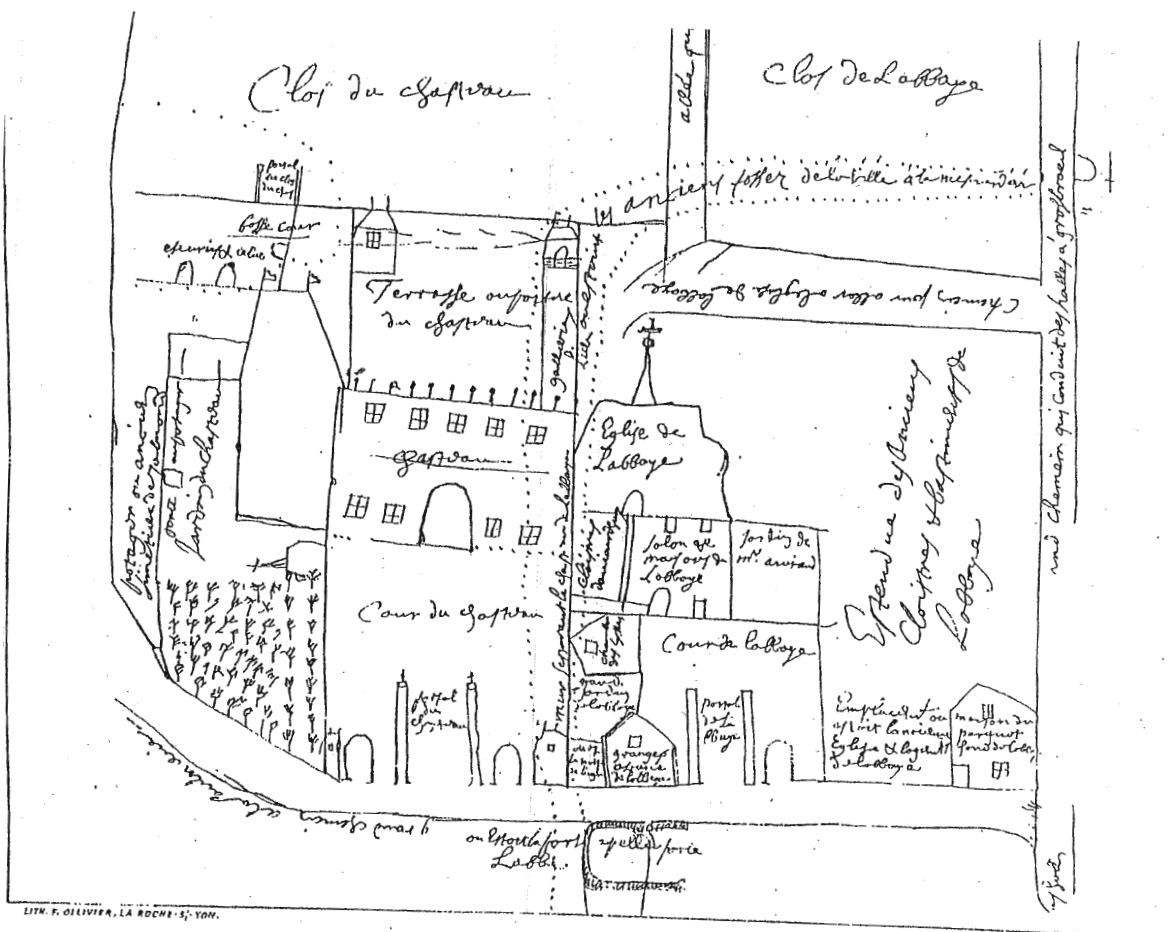
Dans ce contexte le protestantisme se développe, favorisé par le commerce maritime avec les Flandres et l'Angleterre.

## LA RUINE 1555 - 1598

Les premiers troubles en Talmondais surviennent en fait dès 1555 avec le pillage de l'abbaye Sainte-Croix, les protestants emportant ornements et documents du trésor. Les tentatives de l'abbé Boutaud auprès de l'évêque de Luçon afin d'obtenir justice n'eurent aucun effet malgré les lettres de fulmination dudit évêque.

La réforme fait désormais des progrès fulgurants, et l'église réformée de Talmont ouvre un temple en janvier 1562, installé rue des prêches dans les locaux de l'école des frères du Saint Esprit. Le prince de Talmont lui-même se convertit à la religion réformée et la situation dégénère en guerre civile. Entre 1568 et 1572 les abbayes de Sainte-Croix de Talmont, Lieu Dieu en Jard, Saint Jean d'Orbestier et Fontenelles sont incendiées. Les églises dont Saint-Pierre de Talmont, Saint-Hilaire de Talmont, Sainte-Radegonde de Jard et Saint Eutrope de Poiroux sont dévastées ou brûlées.

La ruine de l'abbaye de Talmont n'est pas seulement le fait des guerres de religion. L'abbé François Boutaud, que nous avons vu tenter d'obtenir justice auprès de l'évêque de Luçon après les vols commis en 1555 est aussi en butte à ses moines, au point de requérir du doyen de Talmond, un monitoire, « *pour raison de la mauvaise et scandaleuse vie d'aucun des religieux de ladite abbaye, gens violants et scandaleux, portans ordinairement arquebuses, pistolets et autres armes, ensemble touchant la rupture et bris faict des grandes portes de la nef de la dite église avec force et violence, huit jours auparavant.* »



Pris sur l'original conservé aux archives de la Vendée

G. Loqueb. architecte dip.

L'abbé ne fut pas longtemps à imiter ses moines ; s'il ne se livra pas ouvertement et avec autant d'audace, aux mêmes violences, il sut à sa façon, et elle était riche en expédients, se servir des ressources qu'il avait entre les mains, et en faire «*mauvais mesnage*». Pour se procurer l'argent dont il faisait ample consommation, il vendit crosses, mitres, croix, cloches, livres et ornements sacerdotaux. Non content de dissiper ainsi les objets mobiliers de l'abbaye, il arrenta à vil prix une foule d'immeubles ou les laissa usurper, en échange de quelques pots de vin ou gros pourboires payés comptant ; il soudoya des hommes pour lui servir de témoins, et les effraya par de terribles menaces, quand ils ne voulurent pas se prêter, de bonne grâce, à ses lucratifs détournements. Plusieurs personnes, dignes de foi, entendues lors d'une enquête qui fut ordonnée après sa mort, ont indiqué avec précision la façon d'agir de cet abbé, qui alla jusqu'à embrasser la religion réformée. Personne n'osait protester, car il ne badinait pas et savait agir énergiquement, même brutalement, quand on tentait de lui résister. Il dépensa autant d'ardeur à dissiper la fortune acquise, que ses premiers prédécesseurs en avaient concentrée pour réunir les splendides domaines qui avaient établi la domination de l'abbaye sur tous les points de la contrée.

Dans la composition du couvent, qui comprenait dix-huit à vingt moines quand Boutaud fut élu, se trouvaient des gens trop curieux ou trop enclins à contrôler ses actes et même à les juger. Cette manière de faire ne pouvait être du goût du maître ; aussi, il y mit ordre promptement : on le vit, en effet, au bout de quelques années, expulser les gêneurs en les reléguant dans des prieurés éloignés, ou en les congédiant purement et simplement sans autres formalités.

La conduite irrégulière des moines et du clergé séculier n'était du reste pas faite pour entraver la marche de la Réforme. Tant qu'à notre abbé, il continua à employer les mêmes moyens pour augmenter, du moins à son avis, les revenus de l'abbaye, en mettant en vente des métairies et autres terres, sous le frivole prétexte «*de contribuer pour sa part, aux deniers accordés au roi, pour les subventions de son Etat* ». Il poussa l'audace jusqu'à dépouiller les officiers du couvent des ressources et des biens attachés à leur charge ; c'est ainsi que l'aumônier, Pierre Very, rédigea contre lui, à la date du 4 mai 1564, une lettre désespérée qu'il adressa à l'évêque de Luçon.

Les bâtiments conventuels ne furent pas plus épargnés que le mobilier et les domaines. Bientôt il ne se faisait plus au couvent le moindre service divin, et l'église de Sainte Croix tombait en ruines. Après cinq siècles de lustre, l'abbaye de Sainte-Croix-de-Talmont était ruinée.

## LA SURVIE 1598 – 1791

L'Édit de Nantes, en 1598, met fin à la guerre civile. Si les bâtiments de l'abbaye sont effondrés, si son patrimoine foncier a été dilapidé, il était si considérable que les restes font encore des envieux, et que la charge d'abbé commendataire de Sainte-Croix-de-Talmont reste recherchée. Sébastien de Coniac, abbé de 1625 à 1655 continua l'œuvre de destruction, dilapida les revenus pour entretenir son train de vie, renversa ce qui subsistait, vendit les charpentes des bâtiments de l'aumônerie et de la chapelle de l'abbaye. Les chapelles des prieurés, telle celle de Saint Même ne furent pas mieux traitées. Il ne se célébrait plus à l'abbaye aucun culte, et les bâtiments étaient inhabitables. Ceci en contradiction formelle avec la charte de fondation. Pas un sou des six mille livres annuelles de revenu que générait encore les domaines de l'abbaye n'était redistribué aux pauvres ; l'abbé, au contraire, entamait de multiples procès pour récupérer, à son profit, et souvent en falsifiant les documents, taxes, dimes et soi-disant arrérages.

L'intervention même de l'évêque de Luçon, en 1648, qui mit l'abbé de Coniac en demeure de faire célébrer le service divin, et envoya pour ce faire des prêtres qui furent logés à l'aiguerie, seul bâtiment encore debout, ne put aboutir. De Coniac fit expulser les envoyés de l'évêque par la force publique, dûment soudoyée. Vers 1651 deux moines de l'abbaye voisine de Bois-Grolland, connaissant fort bien les revenus importants attachés autrefois aux charges d'aiguier et d'infirmier de Sainte Croix, avaient adressé une requête au pape, en lui exposant que ces fonctions étaient vacantes, et avec l'aide de quelques personnes complaisantes et même, probablement, celle de l'évêque de Luçon, trop heureux de jouer ce mauvais tour à l'abbé, ils avaient obtenu des bulles d'installation dans ces deux offices. Ils arrivèrent donc, un beau jour, sans prévenir ni l'abbé ni le seigneur du lieu, s'installèrent dans les dépendances de l'abbaye, et touchèrent une notable partie de ses revenus. Des négociations entamées entre Sébastien de Coniac et le prince de Talmont devaient aboutir à faire entrer dans la famille de La Trémoille la commende de l'abbaye de Sainte-Croix. De Coniac étant décédé en 1655 et le roi ayant accordé la commende c'est le fils cadet du duc de La Trémoille, Louis-Maurice, qui devient abbé en 1657, au grand désespoir de la famille qui avait pour lui de plus nobles visées. Louis-Maurice choisit, dès sa nomination à Sainte Croix, ce dernier monastère pour sa principale résidence. Et il entama une tentative de restauration du prestige de l'abbaye :



- Construction d'un logement abbatial, assez modeste il est vrai, que les contemporains appellent le Château Neuf

- Construction de deux chapelles dans l'enceinte de l'abbaye

- Construction d'une maison de retraite, au Veillon, pour héberger les quelques bénédictins chargés d'assurer les services religieux conformément aux vœux des fondateurs

- Nomination de prêtres dans toutes les paroisses encore de son ressort

- Restructuration du domaine

Les moyens financiers limités de l'abbé, et sa santé fragile, ne lui permettront pas de restaurer la puissance de l'abbaye, et après sa mort, en 1681, ses successeurs ne s'intéresseront plus qu'au revenu qu'elle génère. Le dernier abbé commendataire sera François de la Corbière qui, en 1786, afferme le revenu de l'abbaye à François Hémerly, arpenteur royal, pour sept années à partir de 1788, pour la somme de 8 000 livres par an. La nationalisation puis la vente des biens du clergé en 1791 met un terme définitif à l'histoire de Sainte-Croix de Talmont.

Pierre Corny

*Note : Cet article est un résumé de l'ouvrage « L'abbaye Sainte-Croix-de-Talmont » par Georges Loquet, paru à La Roche sur Yon en 1895.*

# ► Jean-Baptiste Pellizatti

## Suisse, Chirurgien, Marin, Maire et Châtelain de Talmont

Jean-Baptiste Pellizatti est né en 1750, en Suisse, dans le canton des Grisons, plus précisément en Valteline dont la capitale est la ville de Sondrio (1).

Nous ignorons tout du parcours qui l'a amené à Talmont, mais les conditions de vie dans les Grisons à cette époque étaient très difficiles, et généraient une émigration massive vers des régions plus hospitalières. Il apparaît comme chirurgien de marine, embarqué à Nantes en 1783. Nous le retrouvons établi à Talmont avant la Révolution et exerçant la profession de médecin, chirurgien ou officier de santé, selon les textes. Il n'est pas membre de la première assemblée municipale en 1788, mais il est entre au conseil municipal en 1791.

C'est par ailleurs cette année-là, le 4 juillet, qu'il épouse Marie-Jeanne Arnaud, veuve de Jean Maroilleau(2) depuis 1787. Il n'est pas mentionné d'union précédente de Jean-Baptiste Pellizatti, qui était donc resté célibataire jusqu'à la quarantaine. L'épouse a elle-même 43 ans, et le couple n'aura pas d'enfant.

Jean-Baptiste Pellizatti qui accède à la fonction de maire de Talmont en novembre 1792, et conservera ce poste pendant la période très difficile des guerres de Vendée, où les insurgés sont aux portes de Talmont. En fait il ne quitte son mandat qu'en 1795, lorsque les deux communes de Talmont et Saint Hilaire de Talmont sont fusionnées. Dès 1796 Talmont retrouve son autonomie, mais Jean-Baptiste Pellizatti n'est pas reconduit comme maire ; il occupe cependant la fonction de premier adjoint, et restera conseiller municipal jusqu'en 1813.

Le couple semble avoir été très présent et très estimé dans la commune. Ce sont des gens très aisés, qui sont devenus de grands propriétaires. Jean-Baptiste Pellizatti a bien sûr acheté des biens nationaux, et parmi eux le vieux château fort de Talmont :

En fait la vente portait sur l'ensemble des biens, à vrai dire assez modestes, de Jean Bretagne de La Trémoille, prince de Talmont, émigré, dont le château, en ruines depuis cent cinquante ans.



*Signature sur un registre de conseil municipal de Talmont*

pendant le troisième feu, par le 6<sup>e</sup> chatel, celle de l'ancien  
 par le 1<sup>er</sup> chatel, celle de l'ancien  
 par le 2<sup>e</sup> chatel, celle de l'ancien  
 pendant le quatrième feu  
 par le 3<sup>e</sup> chatel, celle de l'ancien  
 par le 4<sup>e</sup> chatel, celle de l'ancien  
 pendant le cinquième feu  
 par le 5<sup>e</sup> chatel, celle de l'ancien  
 par le 6<sup>e</sup> chatel, celle de l'ancien  
 Et il a été allumé au domicile, lequel s'étant  
 éteint, sans qu'il ait été fait aucune enchère ; le  
 directoire a adjugé au citoyen Pellizatti, maire de Talmont  
 comme dernier enchérisseur, les biens désignés en  
 l'affiche, et au présent procès verbal, pour le prix et  
 somme de trente-mille six-cents Livres.  
 aux clauses, charges et conditions portées par ledit  
 procès verbal, et prescrites par les lois, que ledit citoyen  
 Pellizatti a déclaré bien  
 connaître, et a signé avec nous.  
 Fait, aux Sables, en directoire de District, les  
 jours mois et an que dessus. Pellizatti maire

*Delage*  
*Mimons*  
*Bouille*  
 adjoint  
 adjoint  
 adjoint

*Wojcik*  
*aus sables*  
*le directoire*  
*aus sables*  
*le directoire*

Extrait du PV d'adjudication à Pellizatti  
 des biens de la Trémoille

La vente définitive a lieu le 16 germinal an II (soit le 5 avril 1794).

Les enchères débutent avec une offre à 16 000 livres, et vont monter régulièrement. Au quatrième feu (c'est une vente à la bougie) Jean-Baptiste Pellizatti se dévoile en offrant 30 200 livres. Un cinquième feu sera encore allumé pendant lequel les enchères monteront à 30 600 livres, somme pour laquelle Jean-Baptiste Pellizatti se voit adjuger la vente. Le vieux château de Talmont qui appartenait aux La Trémoille depuis trois siècles est désormais propriété du maire de Talmont ; l'acte est paraphé « Pellizatti maire ».

S'il n'a pas d'enfant Jean-Baptiste Pellizatti a un neveu, Dominique, né en 1787, comme lui en Valteline, comme lui chirurgien, et qui réside à Fontenay-le-Comte en 1814 lorsqu'il se marie à Joséphine Reillet, de Belleville sur Vie. Il semble que Dominique Pellizatti soit ensuite venu s'installer à Talmont.

Marie-Jeanne Arnaud meurt en 1818, Jean-Baptiste Pellizatti lui survivra une dizaine d'années et décède le 18 octobre 1828 à Talmont.

Dominique Pellizatti quitte Talmont pour s'établir comme chirurgien à La Roche sur Yon. Il a bien sûr hérité des biens et en particulier du château, qu'il lègue à sa fille Léonide-Sophie-Alexandrine (3), qui elle-même le cèdera à son petit-fils Pierre Gouraud. C'est ce même Pierre Gouraud qui vendra le château à la municipalité de Talmont en 1920 (4).

*Pierre Corny*

#### *Notes*

(1) *La Valteline sera annexée à la République Cisalpine en 1797. Elle fait donc partie aujourd'hui de la province de Lombardie, en Italie.*

(2) *Jean Maroilleau était le frère de Jacques Maroilleau, curé de Saint Hilaire de Talmont. Jacques Maroilleau et Marie Jeanne Arnaud eurent plusieurs enfants dont Jacques né en 1772, séminariste et diacre, guillotiné aux Sables d'Olonne pendant la terreur.*

(3) *Léonide Sophie Alexandrine, née à Bourbon Vendée en 1820, d'un second mariage de Dominique Pellizatti, décédée à La Roche sur Yon en 1902.*

(4) *Vente enregistrée chez Me Branger, notaire à Talmont, le 4 juin 1920, pour la somme de 25 000 francs. Acte paraphé par Pierre Gouraud et Georges Batiot, maire de Talmont.*



1846 Autour des SABLES d'OLONNE - TALMONT - Le Vieux Château

*Coll. C. Boulineau*

## ► Métier d'antan : le tonnelier

Dans les anciens métiers, on trouve des tonneliers. Le tonnelier est un artisan qui avec une grande précision est chargé de confectionner des futs en bois. Tout le savoir-faire du tonnelier est réuni dans cet objet pratique et nécessaire. Son coup de main et son coup d'œil feront la bonne barrique qui permettra le vieillissement du vin, de la bière ou de l'alcool .

Le tonneau est connu en Europe depuis 2000 ans. Il servait à stocker des produits liquides (vin, bière, cidre, eau) . Actuellement le tonneau est

principalement utilisé pour les vins et les alcools « vieillis en futs de chêne ». Dans notre région la capacité courante des futs se mesure ainsi : le quart 55 litres, la demi-barrique 110 litres, la barrique 220 litres .

Le principal matériau utilisé est le bois de chêne, fendu sur quartier en merrains par le merrandier. Les essences à zone initiale poreuse comme, le châtaigner, l'acacia, le frêne, permettent tous de fabriquer des tonneaux.



*Dans les années 50, cette famille d'artisans de Poiroux a travaillé dans la tonnellerie dans le Talmondais*

### LES OUTILS ET LA FABRICATION

1 ► Après séchage à l'air libre, les merrains sont sciés à la longueur du tonneau. Par l'opération du dollage, le merrain devient douelle ou douve pour donner à la planche la forme extérieure du tonneau. Cette opération se pratiquait à l'aide d'une plane.

2 ► Ensuite vient le jointage. Le tonnelier couche les chants de la douelle sur la colombe et donne à la douelle la flèche correspondant au tonneau. Ceci est vérifié à l'aide de gabarits.



La plane



3► Après avoir déterminé la bonne quantité de douelles, le tonnelier effectue la mise en rose, en réunissant dans un fragile équilibre les douelles en tronc de cône. A l'aide d'un marteau et d'une **chasse**, il positionne les premiers cercles provisoires sur le tonneau.

La chasse



4► Les carcasses ainsi formées sont mises à chauffer par l'intérieur sur une chaufferette alimentée vivement au bois de chêne. Après une demi-heure et plusieurs arrosages à l'eau chaude, le tonneau est cintré avec un appareil à vis permettant le serrage d'un câble.

5► Une fois cintré, puis cerclé sur le deuxième côté le tonneau est mis à réchauffer afin de stabiliser le bois cintré.

6► Différents outils permettent d'égaliser, de chanfreiner, de creuser la rainure (jable) où viendra se loger le fond. Ils ont pour noms : **rabot cintré**, **jabloir**, ou **ruelle**, **asse**. Une fois préparés, les fonds sont installés dans la rainure à l'aide d'un **tire-fond** et d'un **chien** servant à écarter les douelles. Les fonds sont tracés au **compas** et assemblés par des goujons en acacia. Le profil s'insérant dans la rainure est taillé à la **plane**.



La asse



Le jabloir

7► Les cercles provisoires sont alors enlevés, les douelles sont raclées et des cercles définitifs sont mis en place. Des cercles en bois de châtaignier sont installés en tête et en bouge. Le plus souvent des cercles en lames d'acier renforcent ce cerclage. Ils sont recourbés et rivetés par le tonnelier sur son enclume appelée **bigorne**.



Enclume  
bigorne



La vrille



La bandonnière

7► Un trou de bonde est alors percé sur le tonneau avec une **vrille**, puis agrandi à la **bandonnière**.

Joseph Mathé  
Photos personnelles

# ► L'ancienne laiterie

## Succursale de la laiterie coopérative de Saint-Michel en L'Herm 1892-1945

Après la grave crise de phylloxera qui sévit dans les Charentes puis en Vendée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui détruisit une grande partie du vignoble, un grand nombre d'agriculteurs se sont reconvertis dans l'élevage bovin et la production laitière. La première grande laiterie coopérative en Vendée fut celle de Saint-Michel en L'Herm créée en 1892. La contrée ressemble absolument aux polders hollandais. Comme eux, elle a été toute conquise sur la mer, protégée contre ses menaces par des digues et creusée de multiples canaux. Elle fut asséchée sous le règne d'Henri IV, à la demande de Sully, par l'entrepreneur hollandais Bradly avec une main d'œuvre en majeure partie hollandaise et du matériel apporté des Pays-Bas.

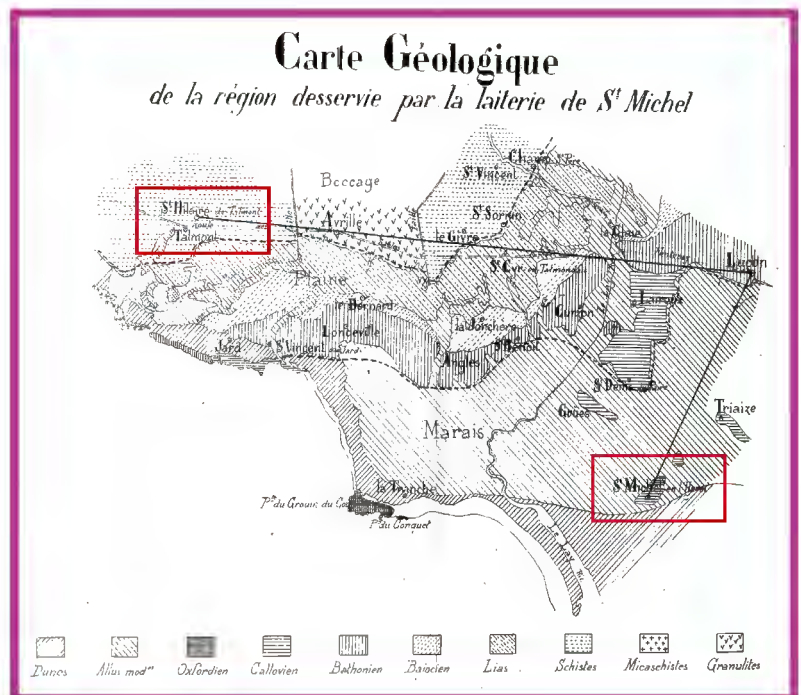
C'est là que s'élève Saint-Michel en L'Herm, importante bourgade aux maisons blanches en plein marais. A l'intérieur des terres jusqu'à Luçon et tout au long du littoral menant à Talmont, s'étendent des milliers d'hectares de prairies balayées par les vents salés venant de l'Océan. Aussi l'herbage est-il d'une qualité toute particulière.

L'élevage est intense et l'espèce bovine y compte un nombre considérable de bêtes appartenant à la race vendéenne connue et zoologiquement classée sous le nom de race maraîchine, race résistante aux intempéries, vivant à peu près constamment en plein air. Pour le surplus, c'est une race

laitière donnant un lait exceptionnellement riche en matières grasses. Il était donc naturel que la fabrication du beurre devint l'un des éléments principaux de la prospérité du pays et sa spécialité.

La beurrerie coopérative de Saint-Michel en L'Herm fondée en 1892 eut à ses débuts 500 sociétaires possédant 600 vaches environ. Avec ses quatre usines (Saint-Michel en L'Herm, les Magnils-Reigniers, Angles et Saint-Hilaire de Talmont), elle est la beurrerie la plus importante des Charentes et du Poitou. En 1929, le nombre de sociétaires était de 3 000 et leurs 6 200 vaches produisent 500 000 kilos de beurre par an. Ce beurre est un véritable beurre de pré-salé dû à la proximité de la mer.

C'est donc en 1910 que le bourg de Saint-Hilaire de Talmont vit s'élever les bâtiments de l'usine. Elle est véritablement un modèle du point de vue aménagement et propreté. Les moindres détails sont étudiés. Elle comprend deux grandes salles rectangulaires contiguës. Dans l'une se fait l'écémage, la pasteurisation des laits et des crèmes vendus aux Sables d'Olonne l'été. Dans l'autre se tient la machine frigorifique. Les salles sont éclairées par le haut, au moyen de vitrages inclinés alternant avec des pentes d'ardoises. La salle de barattage possède une sorte de tribune au dessous de laquelle on trouve la chambre frigorifique et qui est surmontée du laboratoire de vérification des bacs à crème.



A côté, et longeant les deux salles précédentes, se trouve un couloir où l'on fait l'emballage et de petites cellules où se trouvent soigneusement rangés les paniers à beurre, les papiers d'emballage, les objets de nettoyage, etc.

*La laiterie se trouve avenue de Luçon.  
Aujourd'hui, un restaurant a pris la place.*



Dans une grande salle voisine est placé un grand bac où l'on fait écouler le petit lait acheté par la société de la « Caséinerie » vendéenne, qui a son usine à Luçon. Un petit bâtiment attenant comprend les écuries et remises et une porcherie avec cinq grandes loges.

Comme le dit le compte-rendu de la laiterie en 1911, « la disposition des bâtiments de l'usine nouvelle est remarquable par l'aération des salles, leur propreté resplendissante ».

Le prix de cette usine qui a traité dès la première année 1 393 000 litres de lait est revenu à près de 85 000 francs.

## FABRICATION

- **ÉCRÉMAGE** : L'invention de l'écrémeuse fut le véritable point de départ du mouvement d'industrialisation laitière. Elle permet de traiter une grande quantité de lait dans un espace réduit, d'obtenir un épaulement en matières grasses de 98%. On commence l'écémage à 5 heures en été et à 7 heures en hiver, pour se terminer à midi.
- **MATURATION** : Elle est menée de telle façon qu'on puisse traiter la crème de la veille, dans la matinée, c'est-à-dire, de 5 heures à midi. On cherche à baratter une crème ayant 55 à 60° d'acidité.
- **BARATTAGE** : Les laiteries de Saint-Michel et de Saint-Hilaire de Talmont possèdent deux barattes, l'une « normande » à batteur central fixe et l'autre « malaxeur » à deux jeux de rouleaux cannelés restant fixés pendant le barattage. Lorsque celui-ci est fait, on met ces rouleaux en mouvement à l'aide d'un embrayage. L'opération dure 35 à 40 minutes. A ce moment, les globules gras se sont rassemblés en masses de la grosseur d'une noix.



*Pèse-lait et son étui, pour mesurer la densité du lait.*

*Coll. Historial de la Vendée. Cliché : Serge Bauchet. ©Conseil général de la Vendée - Conservation départementale des musées.*



Les chocs répétés qu'elles subissent les soudent en masse de plus en plus volumineuse. On entend des bruits plus sourds. A ce moment le beurre est fait. Lorsque le beurre commence à se prendre, l'attention du beurrier doit être plus grande. En arrêtant au moment voulu, le délaitage est en effet très facilité. Puis on introduit quatre à cinq fois de suite de l'eau fraîche dans la baratte. La dernière fois, on y ajoute un peu de glace.

■ **MALAXAGE** : On met les malaxeurs en marche. Les mottes de beurre, violemment secouées, viennent frapper contre les malaxeurs. Au bout de trois à quatre minutes, le beurre est ainsi prêt à être débité. On sait que la valeur de ce beurre, à prix égal du kilogramme, est bien supérieur à celui des crémiers qui contient jusqu'à 1/5 de son poids d'eau.

■ **MISE EN MOULE ET EMBALLAGE** : On débite le beurre, aussitôt sa fabrication, soit en mottes de 10 kgs à l'aide d'un moule en forme de seau, soit en pains d'1 livre et d'1/2 livre portant la marque de la coopérative. Les mottes de 10 kgs sont mises en panier, les pains dans des papiers sulfurisés. Le beurre est expédié au fur et à mesure des commandes.

■ **VENTE DU BEURRE** : La laiterie de Saint-Michel en L'Herm a été l'initiatrice de la fondation de l'association centrale des Charentes et du Poitou.



*Derniers ouvriers de la coopérative.*

*Coll. Archives municipales.*



*Papier d'emballage de beurre centrifugé extra-fin et étiquette de boîte de fromage Le Petit Michelais, produits fabriqués et vendus par la coopérative laitière de Saint-Michel en L'Herm.*

*Coll. Historial de la Vendée. Cliché : Serge Bauchet. © Conseil général de la Vendée - Conservation départementale des musées.*

La suite de l'exploitation de la laiterie de 1945 à nos jours sera présentée dans le prochain numéro.

*Pierre Beaupeux*

*Source : Thèse agricole soutenue en 1914, à l'institut agricole international de Beauvais, portant sur la région desservie par laiterie de Saint-Michel en L'Herm. Archives départementales BIB 1162.*

## > Gestes d'autrefois : la vannerie

Que signifie ou que représente ce mot pour nous à l'heure actuelle ? Peu de choses sans doute pour la plupart ; de l'histoire ancienne, un passe-temps pour certains ; un panier, un élément décoratif pour d'autres...

N'oublions pas non plus que « *vanner* » peut avoir plusieurs sens. Celui qui nous intéresse ici est tiré du latin « *vannus* » c'est-à-dire « van » ou panier en osier utilisé jadis pour le vannage du grain. La vannerie, c'est donc bien de l'histoire ancienne, mais elle est toujours d'actualité, qu'elle soit industrielle, artisanale ou de loisirs. En Vendée, il n'y a ni école de vannerie, ni établissement industriel spécialisé dans la fabrication d'objets dits de vannerie, tout au plus quelques ateliers d'artisans, néanmoins bien vivants.

Les acteurs principaux, de loin les plus nombreux, ne sont donc pas des professionnels mais des passionnés pour ce genre de travail pratiqué aussi bien par des femmes que par des hommes, individuellement ou au sein d'associations.



Photo : atelier de vannerie Gendre

*Activité vannerie du centre socioculturel du Talmonçais.*

Photo : B.Deslandes



On entend souvent dire « *quand j'étais petit, je voyais des anciens faire dou balles, dou penés, dou crépoués, dou gèdes, dou gourboyes* ». Ce sont les mots utilisés pour désigner les différents ustensiles fabriqués dans le secteur, principalement par les agriculteurs pour un usage très courant dans leur activité professionnelle d'autrefois, ou accessoirement pour des fêtes et des loisirs. Sans refaire l'historique de la vannerie, on peut dire simplement que l'homme s'est toujours servi des végétaux qui poussaient dans son environnement pour confectionner des objets utiles, voire indispensables à son existence. La vannerie fut la première manifestation artisanale de l'humanité, bien avant la poterie ou le textile, grâce à la facilité d'obtention des matières premières, du processus d'élaboration, mais aussi de la nécessité de cueillette de nos ancêtres.

Le plus connu et le plus répandu de ces végétaux est sans doute l'osier (*salix viminalis* pour les scientifiques, « *oisie* » pour les indigènes du Talmonçais et d'ailleurs peut-être). On peut avoir des préférences pour le rotin, les femmes en particulier parce que plus facile d'emploi, mais beaucoup d'amateurs de vannerie rustique considèrent l'osier comme le matériau noble. Ce n'est pas pour rien, non plus, que l'on retrouvait l'osier dans la texture des paniers ou mannes des marins-pêcheurs, des boulangers, bouchers etc... Autant d'objets qui alliaient esthétique, légèreté et solidité et qui n'ont pas totalement disparu malgré la concurrence du plastique.

Parmi les anciens du pays qui pratiquent toujours la vannerie traditionnelle, il existe de véritables artistes aux talents discrets. Il serait vraiment dommage de laisser disparaître ce savoir ancestral. Heureusement, quelques associations essaient avec succès de le transmettre. Des stages sont également organisés par des animateurs. Il ne suffit pas de dire « *j'aimerais bien faire un beau panier, une corbeille* ». Il y a nécessairement un apprentissage à suivre ou un minimum de connaissances à acquérir. On comprendra aisément que la fabrication d'un « *crépoué* », plateau sur lequel on posait les crêpes avant de les manger, n'était pas à la portée du premier venu, pas plus qu'une « *gède* », corbeille aux multiples usages ou un « *borgnon* » utilisé pour la régulation des mouvements d'eau dans un marais à poissons.



*Plateau à crêpes, « crépoué ».*  
Coll. J.Gautreau

*Ce qui fait le charme de la vannerie, c'est la diversité des objets que l'on peut réaliser avec des matières premières naturelles encore relativement faciles à trouver. Certes, on ne voit plus de « bouillées » d'osier au bout des rangs de vignes car ces dernières n'existent pratiquement plus dans la région, mais plutôt autour des étangs.*



Coll. J.Gautreau



*Les outils nécessaires au vannier.*

Le châtaignier était aussi largement utilisé pour les membrures des paniers : les anciens du pays n'employaient pas ce terme : ils parlaient plutôt de « *coutons* » ou « *coutans* ». A défaut de châtaignier, on mettait des jeunes pousses d'orme. Pour la confection d'un borgnon, on se servait de tamarin et d'osier, pour faire une gède, c'était de la paille de seigle, de blé ou d'avoine que l'on tressait avec la peau de ronce... sans les épines, bien sûr...



En dehors des ustensiles réalisés pour soigner le bétail (les balles), « *serrer* » les céréales (panier semeret), transporter les volailles qui devaient être avant tout solides, il n'était pas rare de trouver de la vannerie plus fine tels que corbeilles, paniers à provisions ou de pêche, plateaux à pâtisserie etc...

Le chèvrefeuille (le brou), la paleine, le troène, le noisetier, la fragonnette étaient également utilisés.

Tous ces végétaux étaient recherchés d'abord pour leur souplesse car dans les torsades, tressages et courbures, ils étaient soumis à rude épreuve.

*Panier servant pour la pêche ou « gourboye ».*

*Coll. J.Gautreau*

On pourrait écrire plus longuement sur la vannerie pratiquée par nos anciens. Il ne faut pas oublier qu'ils savaient joindre l'utile à l'agréable car cette activité leur a fait passer de bons moments au coin du feu, pendant les veillées d'hiver. Ceux qui, de nos jours, continuent à faire des paniers corbeilles ou autres objets, le font avec beaucoup de plaisir que ce soit chez eux ou en groupes.



*Panier à pêche appelé aussi « gourboye »*



*Corbeilles*

*Coll. J.Gautreau*

*Jacques Gautreau*

## > Portraits

### Mais qui étaient Madeleine et Emilien Charrier ?

Au Query Pigeon, un groupe scolaire porte le nom d'Emilien Charrier et au Porteau, un centre de vacances mentionne Madeleine et Emilien Charrier.



*Plaque à l'entrée du centre de vacances du Porteau.*

*Photos : A. Bocquier*



*Plaque à l'entrée de l'école Emilien Charrier.*

## EMILIEN CHARRIER

Emilien Charrier est né à Talmont le 21 décembre 1887 d'un père douanier, Léon Charrier et d'une mère originaire du Query Pigeon, Marie Louise Augustine Fournier. Dès son adolescence, Emilien écrit des poèmes sous le pseudonyme de Christian Juvénal. Puis il choisit la carrière d'instituteur. Après un court passage à Sainte Pazanne en Loire Inférieure, il est nommé à Jard-sur-Mer.

En septembre 1914, réformé, il s'engage volontairement. Il est incorporé au 2<sup>o</sup> RCI où il fait partie de l'orchestre du régiment, il devient brancardier sur le front Est, il est cité à l'ordre du régiment le 17 avril 1917, mais il est gazé par l'ypérite au cours de la guerre. Il entretient une correspondance abondante ainsi qu'un échange de poèmes avec Madeleine Bastard pendant toute la guerre. Après l'armistice du 11 novembre 1918, il reprend son poste d'instituteur à Jard sur Mer. *«La tragédie qu'il a vécue pendant quatre ans n'a pas amoindri ses forces morales profondément ancrées»* M. Bastard

Le 28 août 1922, il épouse Madeleine Bastard à Jard sur Mer.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1922, il est nommé directeur à l'école communale de garçons de Talmont (à l'emplacement de l'Hôtel de Ville). Sa femme dit de lui *« Quelle fierté d'être la femme de ce penseur, de ce fervent qui a fait de son métier un apostolat [...]. Les familles trouvent en lui un conseiller pour orienter leurs enfants, dont les goûts et les aptitudes aident au choix de leur profession »*.



*Archives du Porteau*

Rapport de l'Inspecteur primaire lors de sa dernière inspection à Talmont :

*« Monsieur Charrier est un maître distingué. Il n'instruit pas seulement les enfants, il les éduque. Il ne leur fait pas simplement acquérir des connaissances, il forme leur esprit et leur cœur. Son influence est très marquée. Autorité du maître, discipline des élèves, activité de tous, affection et confiance réciproques me frappent dans cette classe où l'on travaille avec intelligence et plaisir. »*

En 1931, pour soigner sa mère malade, Emilien Charrier se fait nommer directeur de l'école de Query Pigeon en « poste à ménage ». Fait rare à l'époque, il organise l'école en classes de petits et grands au lieu de la séparation traditionnelle garçons et filles. Sa mère décède peu de temps après sa nomination.

En 1935, Emilien tombe gravement malade suite aux gaz yperites inhalés pendant la guerre, il est obligé d'arrêter son travail. Il est mis en congé de longue maladie, puis en retraite.

1935 est aussi l'année où le couple achève de faire construire leur maison « *Les Hirondelles* » sur un terrain de famille d'Emilien au Query Pigeon, ils y entrent le 1<sup>er</sup> janvier 1936 .

A partir de 1936, Emilien et Madeleine Charrier participent activement à l'accueil de réfugiés Espagnols à la colonie des Oyats. Au cours de la Seconde Guerre Mondiale, Emilien donne des renseignements sur les positions des troupes allemandes stationnées autour du Veillon Bourgenay à la Résistance via son collègue Giraud de Luçon. Il est à noter qu'à cette époque, il avait été inscrit sur la « *liste des otages* » en cas d'incidents avec la troupe d'occupation allemande.

*« Pendant sa retraite, il se penchait sur ceux qui souffraient. Bénévolement, il les guérissait avec ses mains magiques, par la radiesthésie »* M. Charrier-Bastard .

Le 20 juillet 1953, Emilien meurt à l'hôpital des Sables d'Olonne suite à une chute de cyclomoteur à l'entrée de Talmont.

Monsieur Roblin, inspecteur d'Académie dira de lui dans un article de Ouest-France du 21/03/1986, « *Enseignant de grande valeur, un de ces hussards de la République cher à Péguy...* ».

## MADELEINE BASTARD

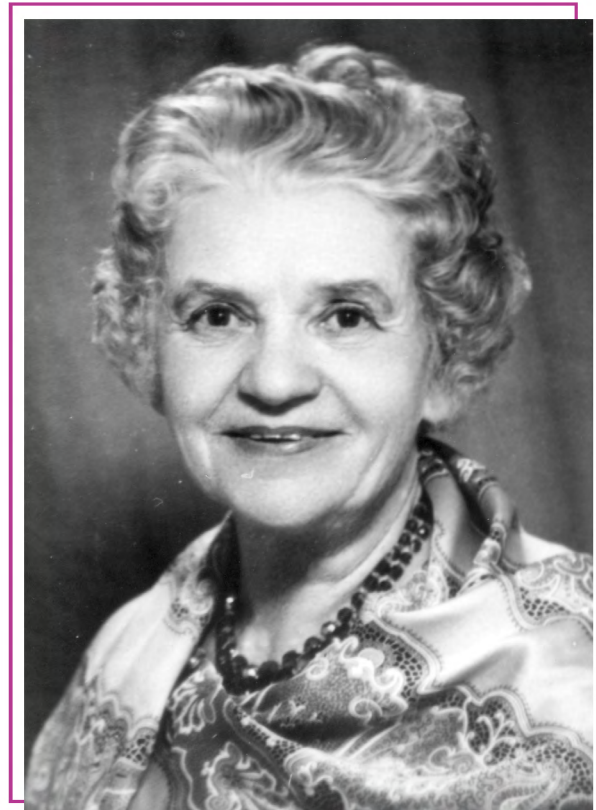
Madeleine Bastard est née le 13 mai 1892 à Jard sur mer, d'un père juge de paix et d'une mère sans profession issue de la bourgeoisie nantaise.

*« Grâce à ma mère, à mes tantes, j'ai profité depuis mon plus jeune âge à tous les arts : musique, peinture, pyrogravure etc. »* M. Charrier-Bastard

A 16 ans, Madeleine passe avec succès le Brevet élémentaire au Lycée de Niort.

Au cours de la Première Guerre Mondiale, on remarque son amour de l'écriture par un échange de lettres passionnées et passionnantes publiées depuis dans son livre « *Je t'aime d'âme* ».

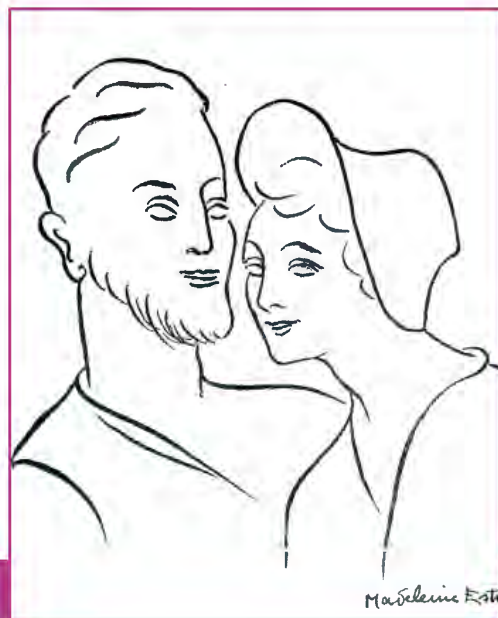
En 1922, Madeleine Bastard épouse Emilien Charrier. Collaboratrice dévouée dans les œuvres post-scolaires, Madeleine visite les familles éprouvées, les enfants malades, apportant par sa présence des encouragements précieux.



*Archives du Porteau*

En 1931 Madeleine obtient un poste d'Institutrice au Query-Pigeon avec son mari. Madeleine, sans expérience, a beaucoup travaillé pour être à la hauteur d'Émilien. Début 1935, elle remplace son mari dans la classe des grands, puis en octobre arrête l'enseignement pour soigner son mari.

En 1940, ses parents décèdent à Jard sur Mer, elle reçoit en héritage 10 ha de bois en bord de mer et la ferme du Porteau. Le 20 juillet 1953, le décès accidentel d'Émilien va bouleverser sa vie. Après le décès de son mari, elle va suivre les cours de l'École Littéraire de Paris. Elle fait éditer romans, nouvelles, recueils de poèmes qui ne sont pas commercialisés.



*Le couple vu par Madeleine.*

*Archives le Porteau.*

En 1954, pour hâter la construction d'une école publique neuve au Query-Pigeon, Madeleine fait don d'un terrain provenant de la famille Charrier à la commune de Saint Hilaire de Talmont. Cette École Publique est inaugurée en 1957 et est dénommée « *Groupe Scolaire Émilien Charrier* » .

Le 7 Janvier 1955, Madeleine Émilien Charrier-Bastard fait à nouveau don d'un terrain de 4ha 54a 89ca situé en bord de mer à l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public de la Vendée pour construire une structure d'accueil d'enfants.

En 1956 Madeleine reçoit les palmes académiques au titre de chevalier.

Le 27 juillet 1957, la colonie de vacances « *Madeleine et Émilien Charrier* » de l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public est inaugurée au Porteau en présence de Madeleine Émilien Charrier-Bastard .

Le 31 janvier 1984 la Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public devient légataire universelle de Madeleine Charrier-Bastard.

1986, Madeleine reçoit la cravate de Commandeur des Palmes Académiques. Cette distinction lui est remise par l'Inspecteur d'Académie M. Roblin qui souligne « *son amour des autres, c'est-à-dire des déshérités, des enfants pupilles de l'Ecole Publique* ».

« *Enseignante pendant 4 ans, elle a fait œuvre d'écrivain: recherche d'une spiritualité qui fait de votre vie une unité cohérente, harmonieuse, vous avez une vision mystique de la vie.* » M. Roblin I.A.( Ouest France du 21/03/1986).

Le 25 octobre 1991, une plaque est posée à l'entrée de la colonie du Porteau en mémoire à Madeleine et Émilien Charrier.

Madeleine vécut jusqu'à 99 ans « *dans la sérénité par sa croyance en la survie de l'âme qui lui a apporté la présence spirituelle d'Émilien* » recueil « *union d'âme* » M. Charrier-Bastard. Madeleine Charrier-Bastard est décédée le 9 janvier 1991 à Châtillon sur Thouet (79).



*L' école Emilien-Charrier. Coll. P. Lacombe*

# > Les métiers et commerces d'autrefois

*Ces métiers ont été glanés au hasard de lectures, de recherches, de visites, des cartes postales et grâce aux personnes qui ont bien voulu indiquer tous ces renseignements personnels sur les années 1920 et 1930.*

## 5 BOULANGERS

Maquignon Joseph	» Rue du puits Ancelin
Neau Joseph	» Rue du centre
Petit Jacques	» Rue du centre
Proust Arthur	» Rue de l'hôtel de ville
Robin Eugène	» Bourg de Saint-Hilaire



*Ancienne boulangerie Proust.  
Coll. Archives municipales.*

## 3 CHARCUTIERS

Charrier Constant	» Rue du centre
Chiron	» Avenue de Luçon
Joussemet Eugénie	» Rue du centre



*L'établissement Raclet au premier plan à droite, jouxtant le café Durand.*

*Edition Raclet. Coll. C. Boulineau*

## 3 BOURRELIERS-SELLIERS-CORDONNIERS

Raclet Alfred	» Place du château
Chabot Emile	» Route des Sables
Coffreau Henri	» Bourg de Saint-Hilaire

## 4 MARCHANDS DE GRAINS

Favreau Adrien	» Rue nationale
Potier Louis	» Rue de l'hôtel de ville
Touvron Eugène	» Rue des jardins
Vrignon Ernest	» Rue du vigneau

## 5 AUBERGISTES

Durand Aimé	» Rue du centre (hôtel du Centre)
Epaud Louis	» Rue nationale
Tortereau Baptiste	» Rue de la gare
Herbert Joseph	» Route de Luçon
Mme Proust	» Rue du centre (café du commerce)

## 8 CABARETIERS

Bouron	» Place du château
Durand Auguste	» Place du château
Foucaud Henri	» Avenue des Sables
Fournier Henri	» Avenue des Sables
Herbert Gustave	» Avenue des Sables
Lavilledieu	» Rue du centre
Péault Louis	» Saint-Hubert
Tesson Armand	» Avenue des Sables

## 10 FORGERONS

Bouanchaud Gustave	» Rue du centre
Boutolleau Charles	» Le Hasard
Chadeau Adolphe	» Le Poteau
Crépeau Constant	» Grand'Maison
Durandet Eugène	» Le Moulin des Landes
Faure André	» Rue du puits Ancelin
Forges Aristide	» Les Hautes Mers
Logeais Joseph	» Rue du puits doux
Nauveau Louis	» La Guittière
Viaud Emile	» Rue de l'hôtel de ville

## 1 HUISSIER

Delaire Fernand	» Avenue de Luçon
-----------------	-------------------

## 1 CHEF DE GARE

Jamin Baptiste	» Rue du vigneau
----------------	------------------

## 7 SABOTIERS-BOTTIERS

Boureau	» Rue de l'aumônerie
Craipeau	» Avenue de Luçon
Fouillot Louis	» Rue du centre
Gaborit Raymond	» Avenue de Luçon
Maquignon	» Rue du centre
Pillet Victor	» Rue du centre
Rambroul	» Place du château

## 1 CHAPELIER

Cosson Emmanuel	» Rue du centre
-----------------	-----------------

## 1 HORLOGER-BIJOUTIER

Pilet Albert
--------------



*Café Bouron, situé place du château en face de l'actuelle fontaine.*

*Edition Diotteau. Coll. G. Traineau*



*Le restaurant le Saint-Hubert.*

*Coll. G. Traineau*



*Cette boîte sur le fronton d'une maison, avenue de Luçon, rappelle l'ancienne activité de bottier de Raymond Gaborit.*

*Photo C. Launay*

## 1 FABRICANT D'EAUX GAZEUSES

Delhumeau Octave » Rue nationale

## 9 MACONS

Arnaud Louis » Les Hautes-Mers  
Bellocq Pierre » Rue nationale  
Jarry Georges » Le Querry pigeon  
Logeais Arsène » Rue nationale  
Logeais Emilien » Rue de Curzon  
Massé Aimé » Avenue de l'océan  
Thibaud Louis » Quartier de la gare  
Tesson Louis » Avenue des Sables  
Tesson Armand » Rue nationale

*Bouteille imprimée au nom du limonadier Delhumeau de talmont. La limonade était fabriquée à partir de l'eau de la fontaine des Arcettes*

*Coll. M. Barotin*



## 1 OFFICIER DE SANTÉ

Brianceau Henri » Bourg de Saint-Hilaire

## 6 LINGÈRES-COUTIÈRES

Fort Marie » Rue du Vigneau  
Goichon Marie » Rue de l'hôtel de ville  
Papin Mélanie » Rue nationale  
Rambaud Marie » Rue du puy Ancelin  
Tessier-Thibaud » Place du château  
Charrier Octavie

## 5 MENUISIERS

Bironneau Louis » La Guittièrre  
Coffreau Joseph » Bourg de Saint-Hilaire  
Perroy Marius » Saint-Hilaire  
Suaud Joseph » Avenue des Sables  
Verdon Henri » Rue du centre

## 1 MARCHAND DE FRUITS

Bénatier Emile » Quai du Payré

## 3 TAILLEURS

Bourget Anatole » Avenue des Sables  
Huguet Marie » Sorin  
Proust Berthe » Avenue des Sables



*Maison d'Henri Brianceau, officier de santé. La médecine comportait deux niveaux : celui des docteurs, issus des écoles de médecine dont le titre confère le droit d'exercer la médecine et la chirurgie sur tout le territoire ; celui des officiers de santé, pratiquant une médecine restreinte après des études plus brèves.*

## 1 GARDE-CHAMPÊTRE

Dorie Jacques

## 2 CHARRONS

Bulteau Gustave » Avenue de Luçon  
Raclet Valentin » Avenue des Sables

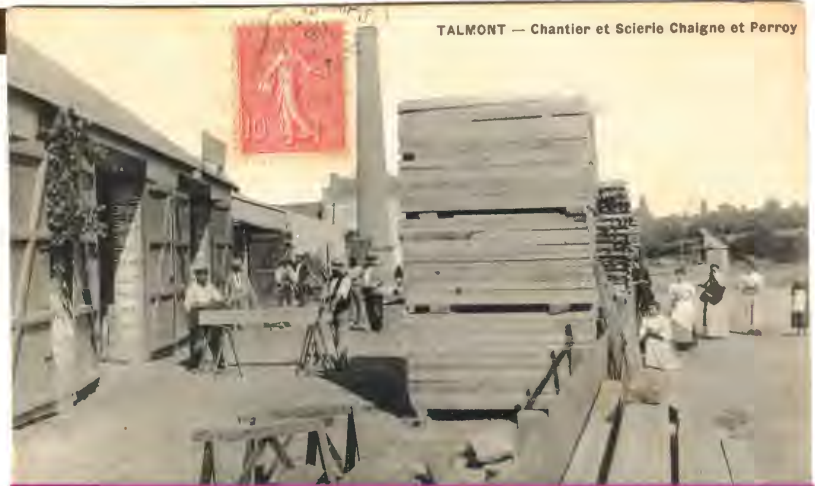
## 4 CHARPENTIERS

- Chaigne Léon » Rue des marais
- Goichon Camille » Rue du puits Ancelin
- Perroy Firmin » Le Hazard
- Perroy Joseph » Rue de la potence

## 1 FERBLANTIER

(QUI FABRIQUE OU VEND DES USTENSILES EN FER-BLANC)

- Buchet Théophile » Rue du château



TALMONT — Chantier et Scierie Chaigne et Perroy

*Les entreprises Chaigne et Perroy étaient situées en face de la gare, rue des marais.*

*Édition Diotteau. Coll.part.*

## 2 MARÉCHAUX FERRANTS

- Florisson » Place du château
- Lavilledieu Théophile » Rue du centre

## 1 EMPIRIQUE (MARÉCHAL EXPERT)

- Nacivet » Avenue de Luçon

## 2 MARCHANDS DE POISSONS

- Ragé Alfred » Place du château
- Mornet Marie



*L'ancienne forge de Théophile Lavilledieu a été transformée en bibliothèque, le long du chenal du Payré.*

## 2 PHARMACIES

Les deux pharmacies, Guillet et Létard, étaient placées l'une en face de l'autre, rue du château

*La pharmacie Létard fut transférée ensuite à côté des Halles (salle Louis-Chaigne).*

*On distingue encore l'enseigne PHARMACIE.*



59. TALMONT (Vendée) — Vue Générale

## 1 QUINCAILLERIE

Body Micheline » Avenue de Luçon

## 3 MARCHANDS DE TISSUS

Guillet Maximin » Grande rue  
Phelippeau » Grande rue  
Proust Maurice » Rue nationale

## 2 CHIFFONNIERS ET MARCHANDS DE CHARBONS

Bonneau Alfred » Quartier de la gare  
Merlet Ferdinand » Avenue des Sables



*Quincaillerie Body, avenue de Luçon.*

*Coll. part.*

## 2 MEDECINS

Aveline Louis » Rue du puits ancelin  
Burgaud Abel » Rue du cadoret

## 2 BOUCHERS

Rabaud Joseph » Rue du centre  
Bellanger » Rue du centre

## 1 MARCHAND DE JOUETS

Arrivée Jeanne » Avenue des Sables

## 1 NOTAIRE

Branger Vincent » Rue du Gué Robert



*Abel Burgaud, medecin*

*Coll. Archives départementales de la Vendée*

## 9 ÉPICERIES

Bironneau Alexina  
 Buffet Henriette  
 Craipeau Marie-Louise  
 Bernard  
 Gautreau Charles  
 Jouet Armandine et Félicité  
 Lebrasseur Joseph  
 Massé Octave  
 Raimbaud Marie  
 Robin Elvina

» La Guittière  
 » Querry pigeon  
 » Avenue des Sables  
 » Avenue de Luçon  
 » Avenue des Sables  
 » Bourg de Saint-Hilaire  
 » Rue du château  
 » Avenue des Sables  
 » Bourg de Saint-Hilaire  
 » Bourg de Saint-Hilaire



*Épicerie à Saint-Hilaire.*

*Archives départementales*



*Ancienne épicerie Lebrasseur,  
 maison à droite*

*Photo.C.Launay*



*Épicerie Bernard, avenue de Luçon,  
 avant de tourner route de Jard.*

*Coll.P.Lacombe*

# > Les réfugiés ardennais en 1939-1945

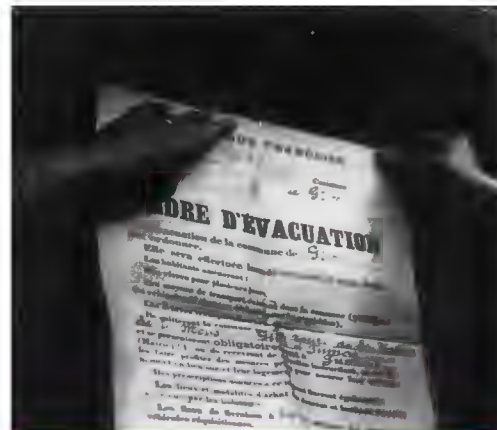
## TÉMOIGNAGE

De 1939 à 1941, 690 réfugiés arrivent à Talmont et Saint-Hilaire de Talmont, venant de 22 départements et même d'Hollande et de Belgique. La plupart viennent des Ardennes à l'image des 110 orphelins de Don Bosco de Monthermé, près de Charleville-Mézière. Ils fuient devant la progression des troupes allemandes. Toutes classes confondues, ils prennent la route dans l'angoisse et l'insécurité. Chacun vit cet exode en fonction de son âge et de sa sensibilité. Une Talmondaise, ardennaise de cœur, livre le témoignage de son père qui connut cette fuite :

*« Printemps 1940. Non, ils ne franchiront pas la ligne Maginot. La France est bien protégée. Pourtant en ce lundi de Pentecôte 1940, le canon gronde au loin. Les troupes allemandes sont, paraît-il, passées en Belgique mais personne ou presque, ne croit à une entrée en France. L'ordre d'évacuation a bien été déposé à la mairie, mais c'est simplement en cas de problème. En ce jour férié, le repas de fête mijote. Vers midi, c'est l'alerte, le bombardement approche. Chacun se précipite hors du village afin de se mettre à l'abri, dans des haies, des fourrés, des trous, vestiges de la guerre 14-18. Dès le retour au calme, tous rejoignent le village. C'est la stupeur et la consternation, plus de vitres aux fenêtres, des rues sont en flamme. Il faut fuir de toute urgence.*

*16 h : c'est la panique, il faut tout laisser sur place, ne prendre que l'indispensable, les papiers, quelques provisions, des vêtements chauds, un peu de vaisselle, des couvertures... Tout est entassé dans des valises, des baluchons, sur les vélos, dans des carrioles. Les plus nantis partent en automobile, ceux qui possèdent un camion y entassent la famille et parfois des voisins proches. Il faut fuir le danger, sauver les vies.*

*Une longue marche incertaine commence dans la peur et le chaos. Deux longs jours d'une marche rythmée par les trop brefs temps de repos tributaires eux-mêmes des bombardements allemands ou italiens et des combats aériens car le convoi des réfugiés croisent des troupes rejoignant le front. C'est la Croix rouge qui distribue les repas.*



*Ordre d'évacuation de la commune de Givet.*



*Exode Pour Catherine Demariz et ses enfants, André et Christiane, c'est le départ place Carnot, Givet (08) le 11 mai 1940.*



*Evacuation de Charleville, passant par Mézière. Document André Lebon*

Après plus de deux jours de fuite épuisants et éprouvants, un train les attend en rase campagne, les gares objets de bombardements s'avèrent trop dangereuses. Les malheureux épuisés, embarquent dans des wagons de voyageurs et même dans des wagons à bestiaux. Dans ces derniers, deux familles au plus, s'installent sur la paille, un seau pour sanitaires. Là encore, la Croix rouge distribue une fois par jour, les rations alimentaires.

Le voyage se poursuit. Ce train n'étant pas prioritaire, que d'attente en voie de garage afin de laisser passer les convois de troupes. Encore 48 heures dans la crainte et l'inconfort d'un voyage incertain car beaucoup ignorent tout de ces départements de l'ouest de la France où ils sont attendus.

Enfin, après une semaine de tribulations, c'est l'arrivée à destination, en terre inconnue. Épuisés, sales, les yeux hagards, ils sont regroupés par commune d'accueil. Quel soulagement, quel réconfort de retrouver de la chaleur humaine ».

Chantal Sainsous

#### APPEL A TEMOINS

Que sera leur vie au cours des semaines, des mois voire pour certains des années à venir ? Si parmi vous, certains se souviennent de ces moments, il faut raconter, fixer ces souvenirs afin de les conserver et de les transmettre. Les archives municipales disposent des listes de réfugiés pour la commune de Saint-Hilaire de Talmont mais pas celle de Talmont. Si vous ou l'un de vos proches avez accueilli des réfugiés et gardez contact avec eux, ou si vous possédez des documents de cette époque (photo, lettres...), contactez le service archives de la mairie au 02 51 90 60 42.

Ces témoignages sont utiles pour l'organisation d'un rassemblement en 2011 entre réfugiés ardennais et les familles d'accueil talmondaïses. Cette journée sera avant tout placée sous le titre du souvenir, de l'amitié et de la mémoire. D'ores et déjà, des contacts sont pris avec la ville de Charleville-Mézières et l'orphelinat Don Bosco qui seront présents. Le lien entre Vendéens et Ardennais est toujours présent même après plusieurs générations, à l'image d'Ardennais qui se sont montrés solidaires des sinistrés vendéens de la tempête Xynthia en envoyant des dons.

Nous remercions l'amicale des Ardennais de Vendée et son président Jacky Picart pour leur aide et les photos qu'ils nous ont prêtées (source coll.Terres ardennaises).



« Il fallait voyager de nuit pour ne pas être pris pour cible par les avions italiens », « On mange et on dort comme on peut ».  
Thérèse Bonney.



L'attente... Photo Thérèse Bonney.



A la recherche des familles dispersées.

# ► Le Moulin des Hautes-Mers

## Restauration unique en France d'un moulin à pivot tournant

### ÉTAT DES LIEUX

Le moulin des Hautes-Mers, abandonné depuis très longtemps, ne possède plus que sa tour haute de 4.50m, en grande partie rongée par la végétation envahissante. Les racines accélèrent la pénétration de l'eau et favorisent la démolition. Il ne reste donc plus que la maçonnerie, constituée de moellons hourdés avec un mélange de chaux et de terre. Mais de quoi avait l'air ce moulin autrefois ?

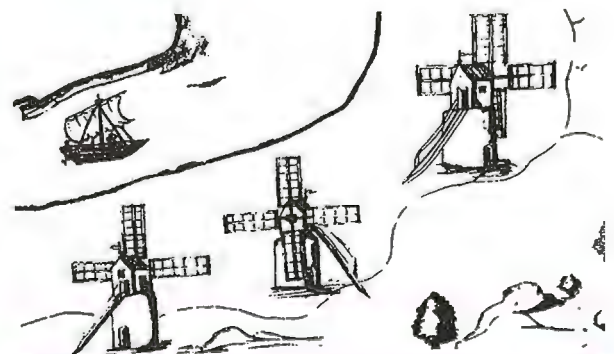
### ÉLÉMENTS HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

Considéré au préalable comme une tour à feu, les nombreuses recherches documentaires effectuées et l'étude détaillée du monument ont permis de définir cet édifice comme étant un ancien moulin à pivot tournant. Encore appelé moulin massier ou moulin turquois, il possède une cabine solidaire d'un pivot inséré dans une tour maçonnée. L'ensemble tourne sur la base du pivot par l'intermédiaire de l'échelle. C'est le moins connu de tous les moulins, car il est tombé dans l'oubli.

Plusieurs publications mentionnent l'origine du moulin-turquois comme étant une importation de la technologie, faisant suite au retour des croisés du Moyen-Orient, d'où viendrait son nom. **Christian Cussonneau**, qui a spécialement étudié ce type de moulin, note également les termes de moulin massier, moulin à tonnelle. Dans l'expression moulin-turquois, il faut rapprocher turquois de carquois, qui en serait l'ancienne appellation. Le pivot dans la tour, se présente comme la flèche dans son carquois. Ce type de moulin fut aussi, selon Christian Cussonneau, l'une des raisons possibles de l'invention du cavier. Le moulin à pivot tournant semble avoir occupé une grande partie de l'Ouest de la France : Cotentin, Loire-Atlantique, Vendée, Charente, partie Sud de l'Anjou et le Nord du Poitou. Aujourd'hui, une trentaine de vestiges de tours plus ou moins délabrées subsistent dans ces régions. En Vendée, on peut en mentionner quelques unes : le Fenouiller, Lairoux, le Bernard et Talmont-Saint-Hilaire.

### QUELLES REPRÉSENTATIONS ?

Les documents iconographiques traitant du moulin à pivot tournant sont extrêmement rares. Si des documents attestent de son existence à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et qu'ils ont été réputés abandonnés dès le XVI<sup>e</sup> siècle, l'existence de moulins à pivot tournant est encore attestée au XIX<sup>e</sup> siècle dans le Cotentin. On peut citer un rapport sous forme de parchemin manuscrit de Jean-Baptiste Florentin, ingénieur des eaux, datant de 1542, et montrant l'aménagement au cours de la Vie pour faire remonter les bateaux de l'océan jusqu'au château d'Apremont (Vendée).

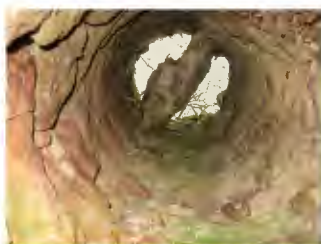


*Parchemin manuscrit de Jean-Baptiste Florentin - 1542*

On peut citer également un tableau de Laurent Doomer, en 1645, du moulin de Vieilleville, près de Nantes. Il y a également la découverte d'une carte postale ancienne du début du XX<sup>e</sup> siècle figurant les restes du moulin à vent de Chef du Pont, dans la Manche.



## ÉLÉMENTS TECHNIQUES TYPES D'UN MOULIN À PIVOT



► La tour : d'un diamètre d'environ 3 m, la tour cylindrique possède en son centre une cheminée, cylindrique également, d'environ 60 cm de diamètre, se terminant en partie basse par un évasement portant le diamètre intérieur à 1.10 m. Cette tour porte aussi le nom de masse.



► Un pivot en bois, vertical, inséré dans la cheminée axiale de la tour. Il reposait sur une poutre horizontale, calée dans les ouvertures basses diamétrales de la tour.

► A la base du pivot, une rotule en fer prenait appui et tournait dans une coupelle fixée sur le dessus de la poutre horizontale fixe. Sur le bord extérieur de la tour, d'un chemin fixe composé de pièces de bois courbe d'environ 95 cm, séparées par des pierres scellées qui empêchaient de glisser.

► La cabine : selon les plans de Florentin, la cabine était portée par une énorme poutre horizontale, fixée au sommet du pivot tournant. Cette poutre est plus longue du côté des ailes. La cabine rectangulaire, porte 4 ailes classiques à barreaux et à cotrets et s'ouvre à l'arrière, par une porte. Une échelle-queue avec main courante permet d'y accéder. Sa surface ne débord le sommet de la tour que du côté des ailes.

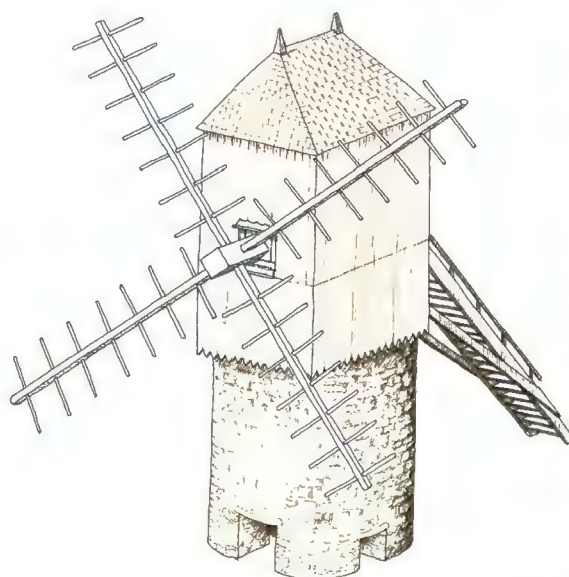
► L'échelle queue permet l'accès à la cabine et est dotée d'une main-courante. On suppose que le meunier montait le grain et évacuait la mouture par cette échelle. Cette échelle sert également de queue pour orienter le moulin face au vent. Elle devait donc avoir une rigidité transversale par rapport à la cabine pour permettre cette rotation.

## PROJET DE RESTAURATION

Le projet de restauration se déroulera en deux parties. Dans un premier temps afin de sauver de l'effondrement complet cette tour, des travaux de maçonnerie doivent être réalisés. L'étude globale et les travaux de maçonnerie de la première phase sont estimés à 67 000 €.

La seconde tranche permettra l'étude et la mise en place de la cabine en bois puis la mise en valeur touristique du site et l'organisation d'actions de sensibilisation auprès du public.

Une souscription a été lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Le formulaire est disponible en mairie ou auprès de la Fondation du Patrimoine à la Roche sur Yon.



# ► Histoire de la Fanfare de l'Union Talmondaise - En 2010, 123 ans d'existence

## L'ABBÉ ROUILLÉ DANS SES CHRONIQUES FAIT PLUSIEURS FOIS RÉFÉRENCE À LA FANFARE DE L'UNION TALMONDAISE

« Comme à Noël, les jeunes gens, sous la direction de Monsieur le Vicaire avaient joué de la musique à Pâques et que tout le monde les félicitait de leur succès, la pensée vint alors à Monsieur le Vicaire de fonder une musique instrumentale. Monsieur le curé approuva ce projet.

Une société se forma pour acheter les instruments qui devront rester à la cure. Elle est composée de Mademoiselle Gillaizeau, Garnier, Landais, Morisset, Bourgeois et Guillet. Monsieur le Vicaire donna les premières leçons. Monsieur Bourgeois, bon musicien l'aïda dans ce travail et voulut lui-même faire partie de la musique. Monsieur le curé céda une salle à la cure pour faire les répétitions. Le 22 novembre 1887, la fête de la Sainte-Cécile, la musique jouait pour la première fois à l'église. La messe fut chantée en musique vocale et instrumentale. L'église était pleine comme aux jours de grande fête.

Monsieur le curé chanta la messe avec diacre et sous diacre et adressa ses remerciements à ceux qui avaient concouru à la fondation de la musique et pour encourager les jeunes musiciens, il donna à leur société le nom de l'Union Talmondaise. Après la messe, Monsieur le curé réunissait au presbytère tous les musiciens pour prendre ensemble le repas de fête.

Les jeunes musiciens donnèrent une soirée récréative, sous la direction de Monsieur le Doyen de Talmont et jouèrent une pièce. Leur début eut un magnifique succès. On répondit avec empressement aux invitations qu'ils avaient faites, malheureusement la salle était trop petite, beaucoup de personnes n'ont pu y assister. On fit la quête pour couvrir les frais de la soirée. Elle fut abondante. Elle fut faite par Madame Bourgeois accompagnée de Monsieur Henri Garnier et par Mademoiselle Marie Morisset, conduite par Monsieur Victor Landais ».



La bannière de la fanfares date de 1882. Velours pourpre et brodé de fil d'or.



La première fanfare

En avril 1889, il écrit que lors de l'arrivée de Monseigneur Catteau pour donner la confirmation à la paroisse de Talmont, « *L'entrée de Monseigneur dans la ville fut triomphale. La foule était immense. En tête de la procession on voyait s'avancer la Cavalcade de Saint-Hilaire [...]. La musique marchait au milieu, faisant entendre ses accords harmonieux et entraînants* ». Et au repas organisé le soir, « *la musique vint jouer encore un de ses morceaux devant Sa Grandeur* ».

Août 1889 : « *la société philharmonique l'Union talmondaise désirait donner de temps à autre quelques soirées récréatives. Il lui fallait trouver une salle spéciale pour cela. Une occasion favorable se présentait, des terrains à l'extrémité de la ville étaient à vendre. Alors Monsieur le Doyen de Talmont, Monsieur Garnier et Monsieur Bourgeois achetèrent en commun un terrain et firent bâtir à leur frais une vaste salle et le 25 août 1889, la société philharmonique de musique inaugura cette salle par une séance récréative. La salle était comble* ».

Novembre 1892 : « *Tous les ans, le jour de la fête de la Sainte Cécile, la société philharmonique l'Union talmondaise célèbre sa fête patronale par une messe solennelle au cours de laquelle, elle fait entendre ses plus beaux morceaux de musique. Cette année, elle se présenta à la messe avec son drapeau qui paraissait pour la première fois. A la suite de la messe, Monsieur le curé le bénit solennellement. C'était un don fait par Monsieur Bourgeois, directeur de la musique et les autres fondateurs de cette musique* ».



*La fanfare lors de la mission de 1939 déambulant rue de cadoret.*

*A droite du portique, le presbytère, route de Nieul.*

## LES CHEFS DE MUSIQUE

Le premier concert a été organisé par l'Abbé Rouillé qui passa la baguette à Monsieur Bourgeois qui fut donc le premier chef de l'Union talmondaise. Par la suite Messieurs Lebrasseur, Brochard, Phelippeau lui succédèrent. Depuis 1947, Monsieur Pierre Cloutour assure la direction musicale. Son apprentissage de la musique, il le fit seul à Talmont. Il se perfectionne lorsqu'il rentre à l'école Saint-Gabriel où il joue dans l'harmonie. Nommé instituteur en 1945 à Mortagne sur Sèvre, il dirige l'école de musique locale.



*La fanfare lors d'une fête de Mardi-Gras avant les années 60*

En 1947, il est nommé avec sa femme, directeur de l'école Saint-Pierre à Talmont. Il prend alors la direction de l'Union talmondaise, recrute les enfants à l'école et les forme après les heures de classe. Pour rentrer dans la fanfare de l'école à cette époque, il fallait passer un concours.

Monsieur Cloutour propose un répertoire classique des fanfares, marches militaires et autres morceaux. Il adapte et crée lui-même certains morceaux. Pour maintenir les effectifs, il continue à former toutes les personnes intéressées, deux fois par semaine, c'est le petit conservatoire.

Pendant l'Occupation, les instruments ont été cachés et ont été ressortis pour fêter la victoire.

Aujourd'hui, l'Union talmondaise participe à la vie locale (commémorations, mi-carême, sorties de quartier...). Elle a sorti son premier CD en 2008. Elle compte 35 musiciens.



La fanfare en 2010

## RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS PUPITRES DE LA SOCIÉTÉ

- ~ Une bonne batterie : grosse caisse, cymbales, tambours : 9 musiciens.
- ~ La clique : trompettes de cavalerie, clairons, cors de chasse mi bémol : 7.
- ~ Les tubas : 4.
- ~ Les barytons, trombone : 4.
- ~ Saxo alto : 2.
- ~ Un directeur qui coordonne l'ensemble

*Les membres de l'Union Talmondaise*

*Sources : Archives paroissiales de Talmont et archives de l'Union talmondaise.*

# > La viticulture dans le Talmondais

Les données présentées sont des extraits des recherches effectuées. Celles-ci sont incomplètes mais elles attestent bien la présence importante de la viticulture dans le Talmondais.

La première trace d'une activité agricole apparaît, au seuil du Moyen-Orient. La culture de la vigne est introduite par les Romains mais ne connaît un réel essor qu'à partir du Moyen-Âge sous l'impulsion des moines. En effet les fiefs où était cultivée la vigne appartiennent aux Abbayes environnantes. C'est le cas à Talmont avec l'abbaye Sainte-Croix. Le cartulaire de l'abbaye (1049-1254) nous renseigne abondamment sur ces vignes.



## LE CARTULAIRE DE L'ABBAYE SAINTE-CROIX

Il s'agit d'un recueil de copies d'actes et privilèges de l'abbaye. Il ne reste de l'original qu'une seule charte dont il existe une copie aux archives de la Vendée. Deux mentions d'arrêt judiciaires, inscrits au premier et au dernier feuillet du volume nous apprennent qu'il y a eu deux copies du Cartulaire. La première de 63 folios en parchemin faite en 1664 par Etienne Prévoist paraît perdue ; la seconde est celle qui se trouve aux archives départementales de la Vendée. C'est un volume in-folio carré, à reliure ancienne en bon état de conservation contenant 226 folios en parchemin d'une écriture grosse et lisible. Il est daté de 1542 par Hilaire Garin, greffier de la sénéchaussée de Poitou. Il est écrit en latin.

Deux catégories de propriétaires vigneronns existent : les uns possèdent la terre et les ceps, les autres ne possèdent que les ceps car les seigneurs laïcs ou religieux leur donnent la terre à cultiver. En retour, le seigneur percevait un droit féodal, procédé désigné par le terme de contrat de complant.

Les profits tirés de la dîme devaient être conséquents compte-tenu des nombreux litiges mentionnés dans le cartulaire. En 1232, Giraudus de Brauces de l'ordre du Temple et l'abbé de Talmont achevèrent par un accord une longue querelle sur les dîmes des vignes que les frères du Temple refusaient de rendre aux moines de Talmont.

## AU MOYEN-ÂGE

L'importance de la viticulture en Talmondais dès le XI<sup>e</sup> siècle explique que très naturellement les donateurs de l'abbaye lui aient cédé des parcelles de vignobles. Les mentions de donations de complants, de dîmes ou autres redevances sur la vigne sont si nombreuses qu'on ne peut douter qu'elles n'aient contribué efficacement à accroître le patrimoine de l'abbaye. On retrouve le vin de Brêm mentionné dans les sources du Moyen Âge. Les vignes sont implantées partout où cela est possible « à côté du château, à côté du cimetière... ». Les terrains à vignes se mesurent en quartiers, en arpents, en jugères, en sulcos, en carré, en junctum, en boisse-lée. Beaucoup de donataires précisent qu'ils donnent la dîme (redevance portant sur les revenus agricoles en faveur de l'Eglise) de toutes les vignes qui se trouvent sur leur terre, de toutes celles qui ont été plantées ou de celles qui le seront.

*...poude fort donnee avec dm.  
Donn la forte douleur de  
lestomac soient les fleurs*

### LE CONTRAT DE COMPLANT

Ce contrat particulier à la vigne apparaît dès le début du XI<sup>e</sup> siècle, peut-être même dès le Xe siècle et connaît une grande expansion aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Le délai accordé est de cinq ans, temps nécessaires aux défrichements et à la croissance de la jeune vigne jusqu'à sa première récolte importante. Ensuite la vigne est partagée en deux moitiés.

*ou les racines de vignettes  
cette en dm et de ce dm  
Coll. BNF*

Le cartulaire livre encore des indications sur les techniques viticoles et vinicoles. Le raisin juste après la récolte est donc pressé et les chartes font état de neuf pressoirs (sur deux siècles). Aucune indication de pressoir n'est portée avant 1209. La valeur d'un pressoir devait sans doute être importante, en raison de sa rareté et ensuite parce que leurs possesseurs sont parfois plusieurs et sont essentiellement des nobles ou des ecclésiastiques.

Le vin était stocké dans des cuves, « *cuba* », le produit de la vendange était portable à l'hôtel du seigneur. Quelques chartes précisent que le vin était conservé dans des caves, « *cellaria* », après la récolte. Nous savons grâce à une vente faite par un certain Isambert et aussi par un homme nommé Fulcherius, que le vin pouvait être mis en bouteille, ou en « *galetam* », autre mesure de liquide couramment employé à l'époque.

Le cartulaire permet surtout une approche d'ordre économique bien plus que d'ordre agricole. Pour tous, l'affaire majeure de l'année culturale, c'étaient les vendanges, après que toute une masse de paysans vignerons, de tonneliers mais aussi de forestiers et de travailleurs du bois, des riches possesseurs et de leurs agents, les closiers, qui supervisaient toutes les opérations, se furent de longs mois d'activité à soigner les vignes, fabriquer les tonneaux, les cuves, à entretenir les pressoirs. L'ouverture des ports dont témoignent les dernières chartes du cartulaire, celle du commerce des vins et du sel à la demande de l'Angleterre et des pays du Nord aux XIIe-XIIIe siècles, expliquent aussi largement cet essor de la viticulture et montrent à quel point elle était tournée vers l'exportation. À cette époque, le cépage chenin dit « *Franc Blanc* » est particulièrement apprécié des marins.

PROPRIÉTAIRES DE PRESOIRS	DATE
H. de Metulo et Guillaume	1210
Pierre Meschinot donne ce qu'il possède : ~ sur le pressoir de Giraud Vilain, ~ sur celui de Savari Gurea et de Guillaume Robert, ~ sur celui des moines de Bois Grolland, ~ sur celui du prieur des moines de Talmond	1230
Guillaume de Mauléon	1213
Abbé de Talmond et Robert Graendorge	1232
Pierre Achard	1225



Source : *Aspects de la vie rurale autour de l'abbaye Sainte-Croix de Talmond, d'après le cartulaire de l'abbaye 1049-1254, par Catherine Allais.*

coll. BNF

## L'ÉPOQUE MODERNE

Rabelais, grand humaniste français de la Renaissance, mentionne le vignoble de la Couture par son personnage Gargantua « Et quand je passerai par principauté de Talmond, Boirai petit vin de la Couture ». Nous retrouvons traces de renseignements sur la viticulture dans le *Mémoire des revenus de la cure de Saint-Hilaire en 1674*, où nous trouvons les productions suivantes :

- ~ le Fief Notre Dame : 2 barriques
- ~ le Fief des Taconnettes : 3 barriques
- ~ le Fief de la Porte : 10 barriques
- ~ la Vigne de Saint-Même : 1 barrique

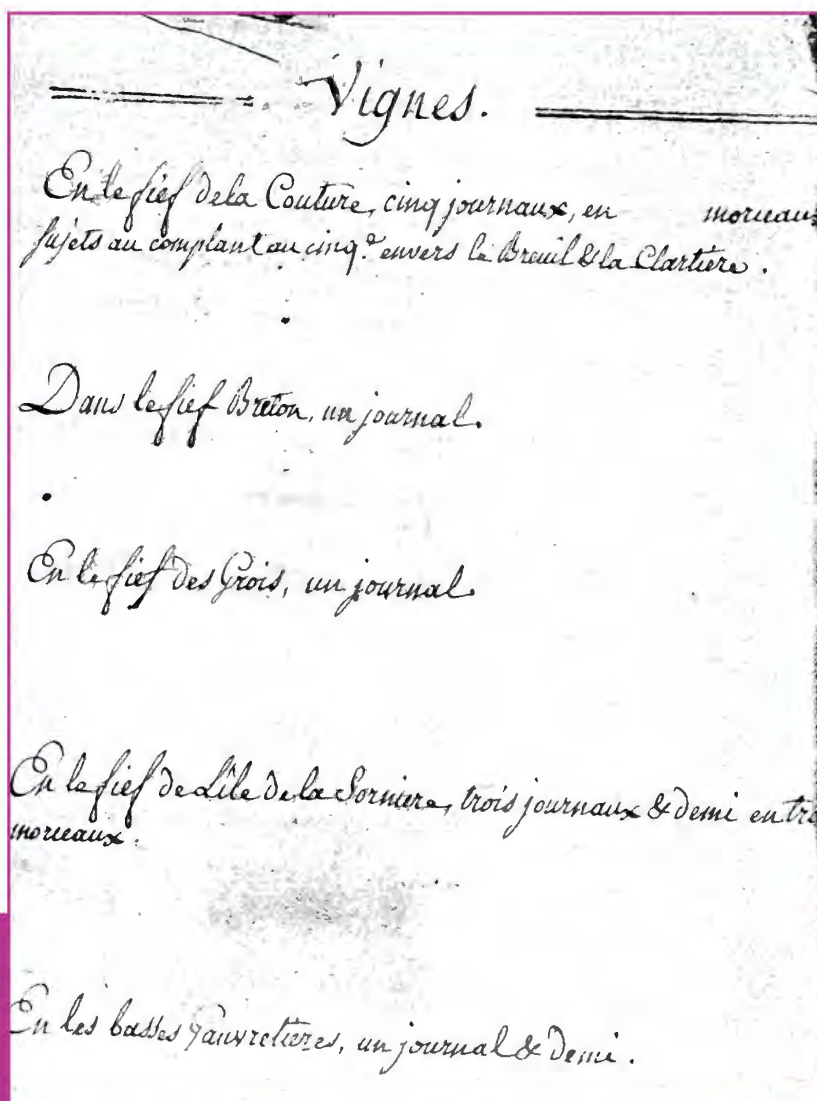
Une délibération du conseil municipal de Saint-Hilaire, en 1790, sous l'autorité du Maire Simon Garnier, nous révèle que « *le vin était produit en grande quantité et vendu à bas prix, 20 cts, sur place et les ivrognes se multiplient parmi nos braves paysans* ».

Dans les revenus de la Fabrique, on trouve en 1791, plusieurs fiefs de vignes.

En 1853, la production en vin blanc de Saint-Hilaire de Talmont s'étalait sur 323 hectares, soit 47% de la surface du canton et représentait 3 450 hl de vin.

Après le Phylloxéra qui détruisit le vignoble vendéen de 1875 à 1897, les vignerons modestes, pressés de retrouver leur production familiale, se jettent sur les hybrides d'Outre-Atlantique. Comment résister aux noah, othello, jacquez, clinton, taylor... ? La mode dura une dizaine d'années le temps de concurrencer ces « *envahisseurs* » américains par des plants français : seibel, oberlin, seyve, baco, ravaz, léon millot... Le noah et l'othello sont l'objet d'interdiction par un arrêté datant du 24 décembre 1934.

En 1913, l'abbé Baudry fait construire à ses frais un pressoir avec l'autorisation du maire de Saint-Hilaire Charles Boutolleau d'où sortit un excellent Franc-Blanc.



Source : Gabriel Sionneau, *Regards sur Saint-Hilaire*

Source : *Etat des biens immeubles, rentes et revenus de la Fabrique de Saint-Hilaire de Talmont*

Avril 1791. Archives de l'Evêché, coll. G. Sionneau



Exemple de pressoir. Coll. G. Traineau.



## QUANTITÉS PRODUITES

ANNÉE	BLANC	ROUGE & ROSÉ	TOTAL
1941 [Talmont]			1 650 hl
1970	72 hl	1 580 hl	1 652 hl
1974	375 hl	7 640 hl	8 015 hl
1975	283 hl	5 454 hl	5 737 hl
1980	195 hl	2 540 hl	2 735 hl
1990			
2001	340,83 hl		1 537,83 hl
2009	284 hl	622,80 hl	906,80 hl

## NOMBRE DE PRODUCTEURS

ANNÉE	COMMUNE	
1941	» Talmont	128
1970	» Talmont	95
1975	» Talmont-Saint-Hilaire	309
1980	» Talmont-Saint-Hilaire	213
2000	» Talmont-Saint-Hilaire	129
2009	» Talmont-Saint-Hilaire	50

## SURFACE VITICOLE

ANNÉE	COMMUNE	SURFACE CULTIVÉE	SURFACE GROS PRODUCTEUR
1941	» Talmont	43 ha 50	2 ha 40
1970	» Talmont	30 ha 10	2 ha
1974	» Talmont-Saint-Hilaire	126 ha 30	
1975	» Talmont-Saint-Hilaire	106 ha 75	4 ha 50
1980	» Talmont-Saint-Hilaire	70 ha	5 ha 65
2009	» Talmont-Saint-Hilaire	20 ha 55	13 ha



## PLANTATION ET ARRACHAGES

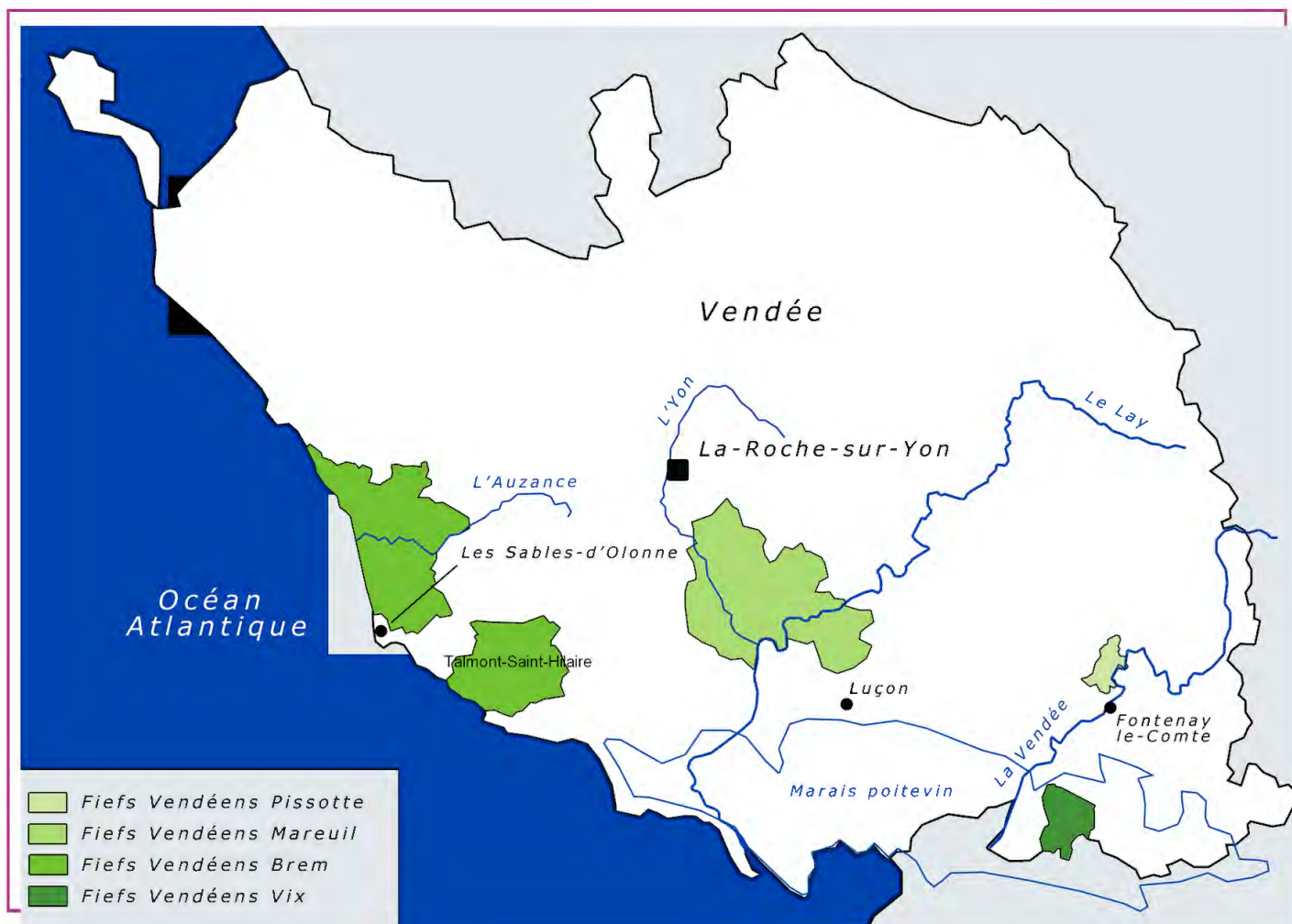
ANNÉE	SURFACE ARRACHÉE	SURFACE PLANTÉE	PLANTS
1935		1 ha 28	Bertille, Sèvres, Pineau de la Loire et d'Anjou, Seyvillard, Seibel 46/43, Noah, Baco, Gaillard
1936		4 ha 80	
1937		0 ha 80	
1938		0 ha 55	
1939		0 ha 70	
1940		0 ha 84	
1941 / 1945		2 ha 76	
1946 / 1950		2 ha 69	
1951 / 1955		6 ha 20	
1956 / 1960		2 ha 84	
1980	0 ha 63		Seibel 46/43, 54/55, Franc Blanc 8000, 7053, 7000, Rayon d'Or, Baco
1981	3 ha 90		
1982	1 ha 64		
2001	0 ha 07		18315
2002	0 ha 36		Gamay, Chardonnay, Ragoutan, Cabernet, Négrette
2003	1 ha 02		
2005	0 ha 33		
2006	0 ha 25	1 ha 50	
2007	0 ha 87	1 ha 02	
2008	1 ha 16	2 ha 33	
2009	2 ha 04		

Sources : archives municipales

Photos : Coll. G. Traineau



La commune de Talmont-Saint-Hilaire fait partie de l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Vins Délimités de Qualité Supérieure (AO VDQS) Fiefs vendéens. Elle est rattachée à la dénomination « Brem ».



Source : Wikipédia Cyril5555

Elle compte à ce titre une cinquantaine d'hectares de terres classées en appellation d'origine viticole formant trois îlots principaux au Sud de la commune :

- ~ Le versant du Ribandeau
- ~ La Grenetière-Miltière
- ~ La Dagoterie-Les Hautes-Mers qui se trouve de part et d'autre de la route de Bourgenay.

Aujourd'hui, près de la moitié de la surface cultivée est exploitée par des viticulteurs professionnels. Ces parcelles de vignes de toutes tailles sont principalement localisées au Sud-Sud-Ouest du bourg en direction du marais entre la route de Jard et le chemin du moulin conduisant à Ilaude.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le Cardinal de Richelieu fait don de ses terres viticoles de l'évêché de Luçon aux paysans. Il en restera le nom d'« Anciens Fiefs du Cardinal », dénomination qui perdurera jusqu'à 1965, date à laquelle les vignobles sont identifiés Fiefs vendéens. Dans le cadre des Appellations d'Origine Simple (AOS), ils sont classés en Vins de Pays en 1974. Les aires initiales Brem, Mareuil, Pissotte et Vix s'ajoutent à Chantonay en 1981. En 1984, les Fiefs vendéens accèdent à l'Appellation d'Origine Vins Délimités de Qualité Supérieure (VDQS). La production se fait sur 4 zones bien distinctes : Mareuil, Brem, Pissotte et Vix.

Source : Comité départemental du Tourisme de Vendée



*56 hectares sur le Talmondais sont classés Inao. L'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao) est un établissement public administratif, sous tutelle du Ministère de l'agriculture et de la pêche. Il accompagne les producteurs dans leurs démarches pour l'obtention d'un signe officiel de l'origine et de la qualité. Ceci implique une consultation pour avis à propos de tous projets d'aménagement, d'urbanisation, ou de travaux concernant le sous-sol d'une zone d'appellation ou de mesures d'expropriation concernant cette zone.*

*Source : Institut national de l'origine et de la qualité.*

## DEMAIN

Le territoire de Talmont-Saint-Hilaire ne sera probablement pas retenu dans l'aire géographique de la future AOC Fiefs vendéens dont la reconnaissance devrait être établie fin 2010 ou début 2011. Cette décision repose sur l'absence totale de revendication en appellation d'origine viticole sur la commune depuis la création de l'AO VRDS Fiefs vendéens en octobre 1984. A cela s'ajoute que les experts de l'Inao envisagent de recentrer l'aire d'appellation « *Brem* » sur les coteaux du marais d'Olonne sur Mer dont les caractéristiques pédo-climatiques diffèrent sensiblement de celles du marais de Talmont.

Quand bien même les terrains viticoles de Talmont-Saint-Hilaire seraient exclus de l'aire de production de l'appellation Fiefs vendéens, ils resteraient compris dans l'aire géographique des « *Vins de Pays du Val de Loire* ». Il est donc justifié de protéger les terres plantées en vigne ainsi que les parcelles environnantes potentiellement cultivables.

Les Fiefs vendéens se rattachent aux vins de la vallée de la Loire avec un encépagement en Gamay, Pinot noir, cabernet franc pour les rosés et les rouges qui représentent la majeure partie des vins produits.



*Gérard Rambaud*

*En collaboration avec Christelle Boulineau, service des archives municipales.*

*Sources : Archives municipales, archives paroissiales, Institut national de l'origine et de la qualité, Comité départemental du tourisme de Vendée, Catherine Allais, Gabriel Sionneau*

# ► Ecole privée de garçons, sise au Hasard

## CRÉATION EN 1883

A la demande de l'Abbé SOUCHET, curé de Saint-Hilaire, un 1er contrat est signé en 1883, par Mr de BESSAY, fondateur de l'école privée du Hasard. Un comité catholique se constitue alors. En voici la composition :

Mr de BESSAY pour Grosbreuil

Mr de LAS CASES pour Saint-Hilaire

Maître MORISSET pour Talmont

Mr Luce de TREMONT pour Avrillé

Frère HUBERT, supérieur des Frères de Saint-Gabriel.

Quatre écoles voisines utiliseront l'école du Hasard avant d'ouvrir la leur : Talmont en 1922, Avrillé en 1929, Grosbreuil en 1938.

Une école privée est déjà ouverte à Jard-sur-Mer depuis 1914 (don de la famille PEPIN).

Quelques régents (titre d'un professeur de premier cycle de l'enseignement secondaire en France) et chantres (personnes qui chantent dans les offices religieux) depuis 4 siècles à Saint-Hilaire.

~ Acte notarié du 18 juin 1683, Jean CHAURANT, curé de Saint-Hilaire de Talmont, lègue 862 livres « pour l'entretien de la jeunesse de la paroisse ». Le régent s'appelait Messire GIRAULT, clerc tonsuré.

~ Pierre MENARDEAU, régent et chantre. Il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Hilaire de Talmont, « muni des sacrements de l'église », le 12 février 1716, à l'âge de 55 ans.

~ Mr RAVALE, régent et chantre, est arrivé le 30 novembre 1777 avec son épouse. Celle-ci assura le blanchissage des linges de l'église.

~ Mr MORIN, régent, chantre et greffier, dressa avec J.FAIVRE, officier municipal, Jean LANDOIS, maire et le curé MAROILLEAU, l'inventaire des biens de l'église, le 15 juillet 1792.

Ces régents habitaient une maison sise dans le bourg, consistant en 3 petites chambres avec jardin et à quelque distance, une autre chambre appelée l'école. Cette maison et ses dépendances étaient

« possédées, de temps immémoriaux, par le chantre et le régent ».

## LES ENSEIGNANTS

Le 29 août 1883, se présentait à la mairie de St Hilaire de Talmont, François SALMON (appelé Frère THARSICE en religion), âgé de 42 ans, né à Mouzillon en Loire-Inférieure (Loire atlantique). Il déclarait ouvrir une école primaire libre, au village du Hasard. Il possédait son Brevet de Capacité, comme instituteur. Aucune objection ne fut faite !

Cette école ouvrit, selon la Loi, le 1er octobre 1883. Elle comportait deux classes avec deux frères enseignants : Frère THARSICE et Frère CYRILLE. Une 3ème classe fut ouverte en 1890. Monseigneur CATTEAU, évêque de Luçon vint la bénir le 9 novembre 1890. L'école du Hasard comptait alors 120 élèves.

Le 1er octobre 1892, à la demande de Frère HUBERT, provincial des Frères de Saint-Gabriel, un 2ème contrat est signé par les membres du comité, déjà cités, et le frère HUBERT. Ce contrat stipule les conditions de rémunération, de travail des enseignants et de l'entretien des bâtiments.

Les Frères de Saint-Gabriel, en soutane et rabat bleu, enseignèrent à l'école du Hasard jusqu'en 1903. Ils furent remplacés par les Frères Marianistes, dont le siège est toujours à Bordeaux. Ces derniers, sécularisés, enseignèrent en habits « laïcs » et ne portèrent jamais l'habit religieux à Saint Hilaire (Loi sur les Associations 1901/1904).



*Les frères montfortains de Saint-Gabriel, que l'on appelle aussi plus simplement les Frères de Saint-Gabriel, se rattachent par leurs origines à saint Louis-Marie de Montfort (1673-1716). Le siège de son gouvernement est à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) où Montfort mourut et fut inhumé.*

Le 1<sup>er</sup> s'appelait Jean-Baptiste ECKMANN, né en 1858 à Bergheim dans le Haut-Rhin. Il déposa sa demande d'ouverture le 1<sup>er</sup> septembre 1903 en mairie de Saint-Hilaire.

En 1924, François-Xavier HUENE, de Ribeauvillé (Haut-Rhin), prenait à son tour la direction de l'école, pour 3 années. En 1927, il est muté à Beauvoir sur mer (Vendée). Ainsi s'achève la présence des Frères Marianistes.

Vingt deux frères de Saint-Gabriel et Marianistes enseignèrent dans cette école de 1883 à 1927. Les deux dernières directions furent assurées par des laïcs : Célestin MARSAUD de 1927 à 1958 et Gabriel SIONNEAU de 1958 à 1982.

Les Marianistes ou Société de Marie forment une congrégation religieuse catholique masculine fondée en 1817 à Bordeaux par Guillaume-Joseph Chaminade (8 avril 1761, Périgueux-22 janvier 1850 à Bordeaux), ordonné prêtre en 1785, ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé (réfractaire) lors de la Révolution, réfugié en Espagne, béatifié par Jean-Paul II le 3 septembre 2000 à Rome.



*Frère Tharsice fut le premier directeur de l'école du Hasard 1883-1903.*



*Célestin Marsaud 1927 à 1958.*



*Gabriel Sionneau 1958-1982*

A partir de 1968, apparurent différents problèmes : la mixité des élèves et la disparition du Certificat officiel (donc plus d'élèves de 13 -14 ans).

Une refonte est nécessaire. Elle aboutit à la coéducation progressive.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, une classe de garçons rejoignit en 1968, l'école des filles tenue par les Sœurs de Mormaison, rue du chai, dans le bourg de St Hilaire. En 1971, la 2<sup>ème</sup> classe émigra à son tour, où se trouvait la cantine.



L'école du Hasard, après 88 ans d'existence fermait ses portes. Pour maintenir les effectifs et éviter la rupture du Contrat Simple conclu avec l'Etat, l'enseignement pour les garçons et les filles continua rue du chai.



Les deux directions restèrent autonomes mais travaillèrent pédagogiquement ensemble (formule de la co-éducation). De 1971 à 1982, elles fonctionneront ainsi ! L'école privée du Hasard disparaît donc administrativement en 1982.

*1982 : Dernière photo des élèves de l'école des filles du bourg de Saint-Hilaire et de l'école de garçons du Hasard*

## RÉAFFECTATION DES BÂTIMENTS DE L'ÉCOLE DU HASARD

De 1971 à 1984, les locaux servirent pour une usine de confection créée et dirigée par GUILBAUD. Trente à trente cinq personnes dont la quasi-totalité était des femmes, ont travaillé dans les anciennes classes. En 1984, l'usine est transférée dans de nouveaux locaux à la zone industrielle du Patis. Le nombre d'ouvriers ira jusqu'à 40. L'usine fermera ses portes en 1989.

En 1984, quand l'usine de confection est partie, l'Abbé GUILLOTEAU, curé-doyen de Talmont-Saint-Hilaire, refait vivre les bâtiments de l'ancienne école privée, au service des enfants et des paroissiens des communes environnantes, en devenant le Centre Henri Dorie : catéchèse, sessions et rencontres, animations diverses...

En 2007, la paroisse, propriétaire des lieux, vendait l'ensemble foncier. La vente aida l'Organisme de Gestion (O.G.E.C.) de l'Ecole Saint-Pierre, au financement de la construction de la nouvelle école privée située avenue Pierre de Coubertin (vers les Ribandeaux); celle-ci regroupant les effectifs des écoles de la rue du Presbytère et de l'avenue des Sables. Le 22 mars 2007, l'Association Talmondaise de l'Enseignement Libre (A.T.E.L.) tenait son assemblée générale. Ce fut la dernière réunion faite au Hasard.



*Dans l'usine de confection, les employés fêtent les « cathetnettes ».*

Le centre Henri Dorie avant la vente. Il fut transféré rue du Presbytère, en centre ville, dans l'ancienne école tenue autrefois par les Sœurs de Mormaison. En 2010, les bâtiments de l'ancienne école du Hasard sont aménagés en plusieurs appartements.



## LA BANNIÈRE DE 1889

Les Frères de Saint-Gabriel (Maison mère à Saint-Laurent sur Sèvre en Vendée), pendant leur temps de présence à l'Ecole du Hasard, avaient mis en place une Amicale des anciens élèves. A cette époque, ceux-ci étaient de Saint-Hilaire, Talmont, Avrillé, Grosbreuil et même de Jard sur Mer. Sur cette bannière de 1889 est noté d'un côté « UNION et FIDELITE » et de l'autre « Amicale des Anciens Elèves du Hasard ». Particularité : lettres brodées « or » sur le drapeau français. Cela note l'esprit dans lequel on se trouvait alors !



*Gabriel Sionneau*

*Documentation : Archives paroissiales, archives des frères de Saint-Gabriel, documents personnels.*

# > Les Vendéens payent un lourd tribut à la guerre 14-18

La 1<sup>ère</sup> guerre mondiale fut, pour les Vendéens, la première mobilisation pour une guerre nationale qui ne les concernait pas depuis les guerres de Vendée. Ils se révèlent être parmi les meilleurs soldats de la nation. La guerre de 1914-1918 devient ainsi la seconde Grande Guerre des Vendéens.

Cette guerre a été le tournant des stratégies militaires sur le mode napoléonien où s'affrontaient des bataillons de fantassins appuyés par la cavalerie et l'artillerie commandés par une pléiade de généraux, mais là s'arrête la comparaison. Sous Napoléon, on faisait une guerre de mouvement ponctuée de grandes batailles. Il fallait stopper l'invasion allemande et repousser l'ennemi. Pendant quatre ans les soldats se sont trouvés bloqués dans une guerre de tranchée. Les Vendéens, ruraux pour la grande majorité, ont été portés en première ligne, supportant des pertes qui ont été parmi les plus lourdes et que l'on évalue à 5% de la population du département contre 3.5% pour la France dans son ensemble.

Le 93<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de La Roche-sur-Yon, initialement forte de 3335 hommes, pour la plupart Vendéens, est engagé le 11 juin 1916 à Verdun. Après le chemin des Dames, il ne comptait plus que 173 rescapés. 22 Talmondais y étaient incorporés. Quant au 137<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Fontenay-le-Comte, arrivé à Verdun le 23 du même mois, il se sacrifie presque totalement sur la crête de Thiaumont. 19 Talmondais étaient engagés. Ces hommes, réputés pour leur ténacité, sont de tous les coups durs. Quatre années durant, ils vont tenir malgré la boue et le froid. Avec, au bout du compte, un sacrifice très au-dessus de la moyenne nationale.



931. - LA ROCHE-sur-YON (Vendée). - Entrée de la Caserne du 93<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie



*Aristide Vrignon 137e RI.*  
Coll. J. Devineau

*Auguste Roy 93e RI.*  
Coll. P. Gautreau



Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les besoins militaires imposent le recours à une conscription allégée, laissant une grande place aux exemptions et aux remplacements. Le recrutement de l'armée se déroule en deux opérations successives : la conscription, puis la décision du conseil de révision. La conscription consiste à recenser les jeunes gens qui ont atteint l'âge légal pour le service militaire. Produit par les autorités civiles, les registres de conscription sont établis dans le cadre des circonscriptions administratives : départements, arrondissements et cantons. On en distingue deux grandes catégories : les listes pour le tirage au sort et les listes de conscrits.

Les listes dressées pour le tirage au sort permettent de désigner les futurs conscrits. Elles apparaissent sous différents noms: tableaux généraux des conscrits, listes du tirage au sort des jeunes gens... Les mentions de l'état civil ainsi que la décision motivée du conseil de révision y sont consignées. Les listes de

14	S. Herbain Cabanant	1. Bigonnet Maurice, Aristide Emmanuel	Né le 14 mai 1894, à 6 heures du matin, à S. Herbain, canton de TALMONT, département de la Vendée. Résidant à S. Herbain de Talmont, canton de TALMONT, département de la Vendée. Profession de cultivateur. Fils de <i>Armand, Maurice</i> , et de <i>Suzanne, Marceline</i> , (ou le tuteur, M. <i>Armand</i> ), domicilié à S. Herbain de Talmont, département de la Vendée. attributive marié sous divers nombres de passe	Charge: <i>voit</i> Yves Yves Né <i>voit</i> Vierge <i>allongé</i> Instruction: <i>primaire</i>	L'inscrit est-il marié? <i>Non</i> De quel instrument jouez-vous? Sait-il monter à cheval? Conduire et signer les chevaux? Conduire les voitures? Est-il vétérinaire? Est-il colonophyle? Est-il agriculteur? Sait-il sager? A-t-il obtenu des prix de concours? Possède-t-il le brevet de conducteur d'automobiles?	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>
15	S. Herbain Cabanant	1. Bigot Armand, Auguste François	Né le 14 août 1894, à 9 heures du matin, à S. Herbain, canton de TALMONT, département de la Vendée. Résidant à S. Herbain de Talmont, canton de TALMONT, département de la Vendée. Profession de cultivateur. Fils de <i>Auguste, Jacques, Armand</i> , et de <i>Suzanne, Marie, Jeanne</i> , (ou le tuteur, M. <i>Armand</i> ), domicilié à S. Herbain de Talmont, département de la Vendée. attributive marié sous divers nombres de passe	Charge: <i>voit</i> Yves <i>voit</i> Yves <i>voit</i> Né <i>voit</i> Vierge <i>allongé</i> Instruction: <i>primaire</i>	L'inscrit est-il marié? <i>Non</i> De quel instrument jouez-vous? Sait-il monter à cheval? Conduire et signer les chevaux? Conduire les voitures? Est-il vétérinaire? Est-il colonophyle? Est-il agriculteur? Sait-il sager? A-t-il obtenu des prix de concours? Possède-t-il le brevet de conducteur d'automobiles?	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>

Extrait des registres de recensement cantonal de Talmont. Classe 1914. Archives départementales 1R92.

la durée du service: cinq ans pour ceux qui ont tiré un « mauvais numéro », un an pour les autres. Les listes départementales du contingent sont également remplacées par celles du recrutement cantonal (mention de l'état civil, tirage au sort, exemption ...).

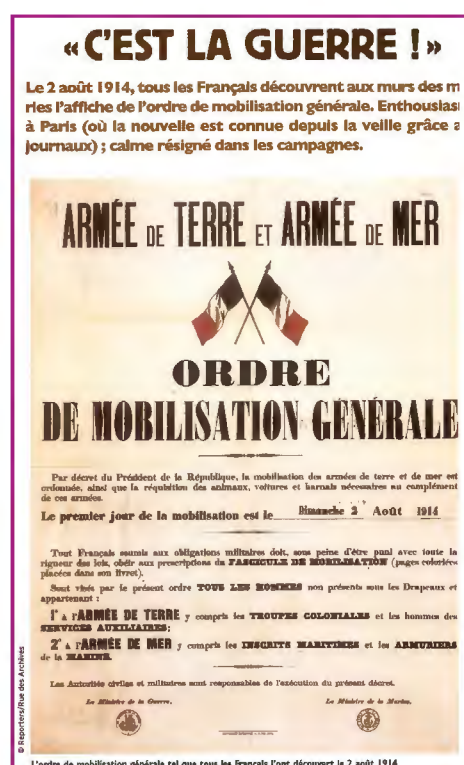
Enfin, la loi du 21 mars 1905 supprime définitivement le tirage au sort et instaure un service militaire obligatoire pour tous de deux ans.

Les listes de recensement dressées par les autorités civiles sont ensuite soumises au conseil de révision qui prend à l'égard de chaque homme une décision basée sur son aptitude physique au service militaire (taille, niveau d'instruction, profession, maladie). Des sursis sont également accordés aux membres de certaines professions. L'ordre de mobilisation générale du dimanche 2 août 1914 implique des changements dans le système de recrutement, ceux qui accomplissent leur service militaires sont maintenus, les réservistes sont rappelés et ceux qui avait été réformés ou ajournés voient leurs cas révisés et, pour la plupart, sont déclarés bons pour le service.

Bernard Deslandes

Sources : Centre vendéen de recherches historiques

conscrits contiennent les noms de ceux qui doivent être effectivement incorporés, sous le nom de « listes départementales du contingent ». Elles comportent les mentions d'état civil, le numéro de tirage au sort, les signalements et le nom du remplaçant qu'il est possible de s'acheter jusqu'en 1872. A partir de cette date, le service militaire est obligatoire pour tous, le tirage au sort ne détermine plus désormais que



## > Le lavoir de la Sauvagère

Situé à la sortie de Talmont, près du rond-point de la route des Sables, le lavoir de la Sauvagère reste un endroit calme où la nature est restée intacte. Depuis des siècles, l'eau surgit en dessous de la « *plaine de la Sauvagère* », dans le coteau du ruisseau « *de la casse du Lairoux* » (appelé actuellement ruisseau de la Sauvagère), qui passe du « *Bois Robert* » par l'ancien étang derrière le château et se jette dans le chenal du Payré.

Pour y accéder, prenez la rue de la Sauvagère puis continuez tout droit après la pancarte « *voie sans issue* ». Descendez le chemin empierré et herbé, et à 20 mètres après sur la gauche, entrez dans le petit chemin ombragé long de 60 mètres.

Photo : G.Traineau.



### UNE SOURCE

Le débit de la source est constant et important : estimation de 1200 litres par heure. L'eau a été utilisée certainement pour la consommation mais aussi pour laver le linge. Le lavoir actuel est communal et a été réalisé dans la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

Sur le relevé du cadastre Napoléonien de 1828, la source est mentionnée mais se situe dans une propriété privée. Aucun chemin d'accès spécifique n'est mentionné. Par la suite, un chemin communal a été créé (l'actuel Chemin de la Sauvagère) avec une petite parcelle où se situe le lavoir. Dans les archives municipales, il n'est pas mentionné sa construction, mais on sait seulement qu'il existait en 1892, puisque dans la délibération municipale de Février 1892, le conseil décide de « *vendre à Gustave HERBERT une partie de la parcelle située sous le lavoir* ».

### LE LAVOIR

Le lavoir actuellement est un bassin de 8,50 mètres sur 5 mètres et 50 cm de profondeur. Le fond est composé de dalles en pierre blanche (calcaire) de différentes dimensions. L'eau sort du rocher, passe dans le lavoir et s'évacue par un trop plein dans le ruisseau. Au fil des siècles différents aménagements ont dû être réalisés ! La fréquentation est sans doute très ancienne. Lors de petits travaux d'entretien, plusieurs objets ont été retrouvés aux abords : bris de poterie, pierre polie et des pièces de monnaie : plusieurs « *NAPOLÉON* » des années 1854, 1856..., mais aussi une de 1711. Cela atteste de la vitalité du lieu !



*Pièces trouvées lors de la restauration du lavoir.*

Photo G.Traineau. Coll. G.Herbert

Le lavoir a été utilisé après la guerre 39-45, puisque dans les archives municipales, une facture de réparation est datée du 19 juin 1948. L'arrivée de la machine à laver dans les années 60 a vite enclenché le déclin de la fréquentation. Les talmondais (es) ne fréquentant plus le lieu, le lavoir est resté dans l'oubli sauf pour un, Gérard HERBERT, qui s'est passionné pour cet endroit qui jouxte la propriété familiale.



*Six deniers -1711-Louis XIV Roy de France-*

*Descriptif : Doubles consommées posées en triangle de Lys en cœur- Croix d'entrelacs fleurdelisés-Frappée à la Rochelle (H en cœur). A l'époque 1 Suzain valait 6 Deniers soit un ½ sou.*

*Photo G.Traineau. Coll.G.Herbert*

## UN SECTEUR STRATÉGIQUE ?

Lors de travaux de nettoyage dans une parcelle proche du lavoir, une canalisation en bois a été retrouvée à 1mètre de profondeur. Après vérification, celle-ci semble venir de la source (le lavoir) et se diriger vers l'embranchement du ruisseau de la Sauvagère et celui de la Guénessière. Ce lieu est aussi l'extrémité de l'ancien étang du château. Or, sur le cadastre napoléonien, y figure une construction dont les dimensions sont de l'ordre de 30 m par 8 m. Le secteur s'appelle « *Pré de la GUÉRITTE* ». Les restes de construction relevés au début du 19ème siècle pourraient être celles d'un bâtiment de surveillance de l'étang servant de poste d'avant-garde pour le château et du chemin desservant la haute ville de Talmont. Ce chemin



*Canalisation en bois  
Photo : G.Traineau*



partait de la Vignolière, passait par la Coutardière, le Bois

Robert puis descendait non loin des restes de la construction précitée pour remonter vers la Haute-ville, route de Sainte Foy. La canalisation en bois aurait pu alimenter ce poste de surveillance. La distance est de 200 mètres. Une étude historique plus approfondie et une analyse scientifique du bois de la canalisation pourraient nous donner peut-être, une réponse ??

Mais que sont devenues les pierres des restes de construction du « *Pré de la Guéritte* » ? En 2010, sur le cadastre actuel, il n'en est pas fait mention. Vue la proximité, les matériaux ont pu être utilisés pour la réalisation du lavoir voire même du moulin de la Sauvagère (construit en 1830 et détruit par un incendie en 1928).

Une rampe empierrée a été réalisée pour que des charrettes ou autres puissent monter le coteau. Les dalles du fond du lavoir en pierre blanche n'étant pas du secteur laissent penser à une réutilisation.

Remerciements à Gérard HERBERT qui entretient le lavoir et qui jour après jour, recherche sur place ou dans les archives municipales les indices qui éclairent une page de notre histoire locale.

Gérard TRAINEAU

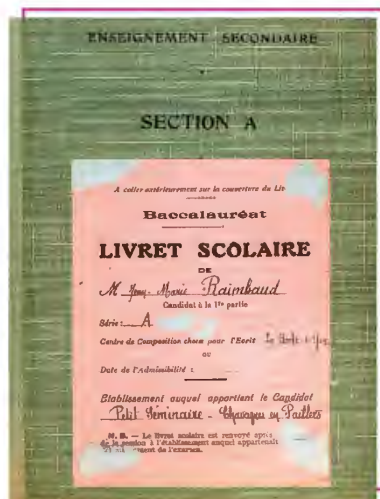
*Sources : Archives communales - Cadastre napoléonien - Documents de Gérard HERBERT*

# > Monseigneur Jean-Marie Raimbaud Evêque de Laghouat

Voilà maintenant un an, que nous avons commencé l'inventaire du patrimoine funéraire du cimetière de St Hilaire. Actuellement, 250 tombes ont été fichées, photographiées et archivées.

Les épitaphes sur certaines tombes nous ont interpellés. Une particulièrement a retenu notre attention, aussi avons-nous décidé, de vous raconter la vie d'une de ces personnes qui ont marqué leur époque, loin de leur terre natale.

Jean-Marie, Michel, Arthur, Alix, Zacharie Raimbaud, naît à Saint Hilaire de Talmont le 4 juillet 1924. Son père Arthur est né à Grosbreuil en 1892 et sa mère Adeline Valeau naît à Saint-Hilaire de Talmont en 1893. Ils se marièrent dans cette même commune en 1923. Cinq enfants, 3 garçons et 2 filles naîtront de cette union.



La maison familiale, se situait en face de l'église de St Hilaire, avec au rez-de-chaussée un magasin d'épicerie. Son père exercera aussi la profession de sabotier ensuite d'épicier ambulant, avec le surnom de « *Matelot* ».

Jean-Marie est allé à l'école de St Hilaire, puis en septembre 1935, il est entré au Petit Séminaire à Chavagnes. Il y a passé une vie sans histoire et s'y est épanoui avec parfois quelques soucis avec la discipline. C'est tout au long de ces années à Chavagnes que sa vocation de Père Blanc s'éveilla. Il fut obligé de passer sa fin de Philosophie (2e partie d'examen) à Chaillé les Marais, la guerre ayant éclatée. Une fois son examen obtenu, Jean-Marie partit pour l'Afrique.

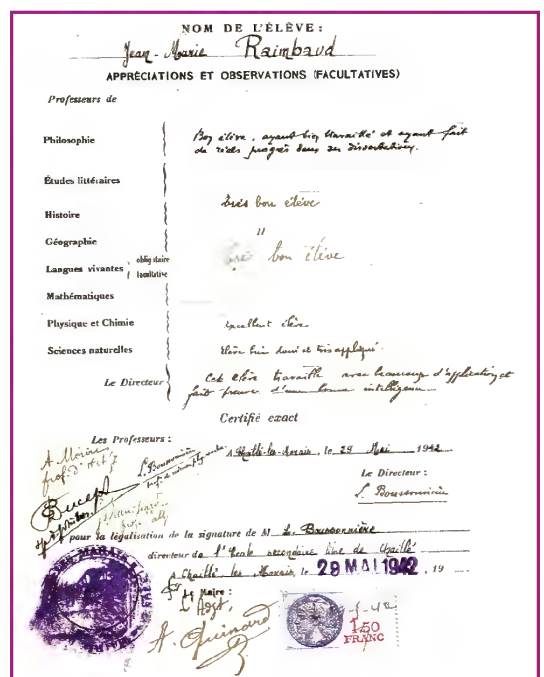
C'était en pleine occupation. Il se retrouve à Thibar en Tunisie, en septembre 1942, où il reçoit une formation de philosophie et de théologie au scolasticat\*.

Incorporé à l'armée le 15 octobre 1943, Jean-Marie ne connut de la guerre qu'un bref séjour en France (campagne d'Alsace) et en Allemagne (occupation) de février à octobre 1945 où il fut démobilisé.

## LE SAHARA - TOUGGOURT

Il fit son noviciat à Maison Carrée à Alger (1945/1946) et fut ordonné prêtre à Carthage le 1er février 1950, nommé à la mission du Sahara, alors Vicariat Apostolique de Laghouat, sous la responsabilité de Monseigneur Mercier.

Après un premier temps d'étude de la langue dialectale à Touggourt (1950/1951), Jean-Marie goûta aux rudesses mais aussi aux beautés des milieux sédentaires et nomades d'El Bayadh (Géryville d'alors), dans l'atlas saharien, de septembre 1951 à début 1953, où il était à bonne école avec le père de Villaret\*, celui-ci écrit: « *On me demanda de l'aider à commencer l'étude de l'arabe littéraire. A cette occasion je fus frappé de la rapidité de son intelligence et de sa mémoire : après avoir vu la grammaire arabe une seule fois il la savait bien.* »



\*Maison où les jeunes religieux achèvent leurs études



*Dans le même temps, il fut chargé de la troupe scout, et nous fîmes quelques tournées chez les nomades. Partout le père était à l'aise, à mon avis le Père Raimbaud était un Père d'élite. »*

Le père de Villaret a découvert les importants sites de gravures rupestres de l'Atlas Saharien.

Source : [peres-blancs.cef.fr/devillaret.htm](http://peres-blancs.cef.fr/devillaret.htm)

Dès 1953, Jean-Marie retrouve Touggourt et cela jusqu'en 1967. La ville est située dans le Sahara algérien (c'est une oasis) à 620 km au sud-est d'Alger. Ce ne sont pas seulement les nombreux sédentaires, mais aussi les nomades qui viennent là en automne pour la cueillette des dattes et le temps de l'hiver. Il sera familier des uns et des autres avec une très bonne maîtrise de la langue parlée. Il vécut à Touggourt toute la période de la guerre d'Algérie qui dans le sud, se fit moins sentir qu'ailleurs. Malgré sa jeunesse il fut élu délégué du Sahara au Chapitre des Pères Blancs en 1961.

Outre la paroisse, assez nombreuse, et deux succursales, l'aide aux pauvres est alors un des points forts de son action. Les jeunes

bénéficient aussi, sous diverses formes, de cours qui amèneront à créer en 1963 un Centre de préformation professionnelle, avec ateliers et internat.

Le Père de Villaret qui le retrouve en 1958 à Touggourt, témoigne : *« Ce qui me frappa le plus, fut de voir le Père bien implanté dans le pays, à l'aise avec européens et musulmans et sachant mettre tout le monde à l'aise ».*

En 1967, Monseigneur Mercier lui demande de venir à Laghouat pour entre autres charges, y diriger un centre de formation plus important. Ce déracinement de Touggourt lui sera sensible : le caractère plus citadin de Laghouat lui rend moins aisé le contact. C'est aussi en 1967 qu'il est délégué au Chapitre des Pères Blancs à Rome.

## EVÊQUE DE LAGOUHAT



Nommé Evêque le 31 janvier 1968, sa consécration épiscopale, le 9 mai, à Luçon, a lieu en pleines grèves de mai 68, ce qui ne facilite pas les voyages, y compris le sien.

*« Aujourd'hui une réalité nouvelle a commencé d'exister entre les diocèses de Luçon et de Laghouat, une solidarité profonde qui lie une jeune église à une vieille terre de chrétienté »* déclare-t-il ce jour là. Ce sera concrètement vécu au fil des ans à travers des visites réciproques, l'envoi de quelques prêtres

Au lendemain de son ordination, son père avec l'humour dont Jean-Marie fut un bon héritier, racontait comment autrefois la visite de l'évêque était accueillie en grande pompe par le village, les hommes sortant les chevaux au devant de lui, et il concluait avec malice : *« Dans ce temps là l'Evêque, c'était quelqu'un ! »*

Dans la même veine, son frère prêtre lui proposait comme armoiries, évoquant les Sables d'Olonne tout proches et les sabots que faisait son père autrefois : deux sabots sur fond de sable avec la devise : *« Me voici Seigneur, avec mes deux gros sabots ».*

C'est dans cette simplicité souriante qu'il fut installé à Laghouat le 2 juin 1968, mais comme il le dira souvent, le siège de l'évêché, c'est celui de sa voiture, car il va être continuellement sur les routes ou dans les airs pour aller à la rencontre de tous, heureusement servi par un bon sommeil. Une santé très solide lui permettra de faire au volant de sa voiture, d'incessants déplacements à travers l'immense territoire, un peu plus de deux millions de kms carrés et autant d'habitants, comme Père et comme chef, comme frère et ami, à chacune des petites cellules chrétiennes dispersées dans l'espace. Il partagera le vie des nomades, et veillera très tard sous leur tente. Il lui arrivera à l'occasion de dormir sur la pente d'une dune hospitalière.

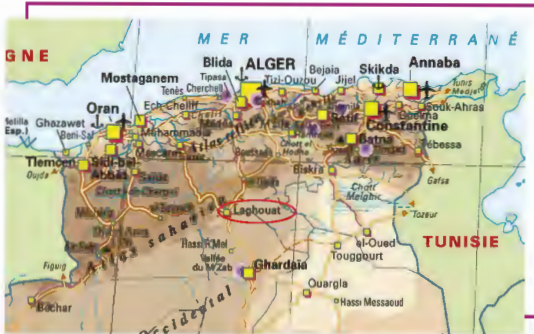
En mars 1972, il avait reçu la nationalité algérienne. En 1975 du 20 au 30 janvier, il participe à une session de recyclage d'évêques à Montana en Suisse, sur vingt et un évêques, trois sont du nord de l'Afrique

Quant à sa cathédrale, elle se réduira, en l'été 1976, à une salle de presbytère aménagée en chapelle. « *C'est le grand et beau Sahara qui a été sa cathédrale* » dira la Régionale des Petites Sœurs de Jésus.

Le 2 juin 1980, douzième anniversaire de son installation à Laghouat, il écrit : « *...En rendant grâce à dieu pour ce qu'il nous a permis de vivre ensemble durant ces douze années, je prends conscience aussi devant Lui et à la face de l'église des limites et des pauvretés de mon service ...* ». En mai 1984, il fit partie de la délégation constituée par l'Evêque de Luçon pour la canonisation des martyrs en Corée, dont celle d'un grand oncle par alliance, Saint Henri Dorie, dont il disait qu'il était bien pour quelque chose dans sa vocation.

En 1986, naquit, l'idée un peu folle de faire vivre un Synode à cet archipel minuscule perdu dans l'immensité saharienne et les foules musulmanes. Le Père Raimbaud, après quelques réticences qui étaient la marque de sa prudence vis-à-vis de tous les engouements, prépara dans la foi et les tâtonnements le Synode du diocèse de Laghouat. Le lancement officiel eut lieu le 2 février 1988. Sa célébration dura trois jours dans la maison Diocésaine d'Alger, seul pôle pratique pour un tel rassemblement.

La fête culmina avec la Saint Jean Baptiste, le 24 juin, patron du diocèse, occasion de célébrer joyeusement les 20 ans d'épiscopat du Père Raimbaud dans une très chaude ambiance d'affection de la part de tous. Il se clôturera le lendemain.



De ce synode, le Cardinal Duval dira : « *il demeure une référence de premier ordre pour toute l'église d'Algérie, le Synode Diocésain a été le couronnement des travaux de Monseigneur Raimbaud* ».

Entre le synode et sa mort, un an se passe, un an où le Père Raimbaud continua sa vie voyageuse et laborieuse. Fin avril 1989, il dût partir en France pour une réunion de liaison avec l'église de France. Il paraissait à la fois normal et fatigué. En

France, ceci n'échappa guère à certains qui le rencontrèrent, ni à sa famille. Revenant seul par la route d'Espagne avec une voiture neuve, certains en étaient inquiets. Arrivé à Laghouat le 24 mai, il y resta cinq jours, très fatigué, perdant vite le fil d'une conversation. Son dernier geste de ministère fut alors la confirmation de deux étudiantes africaines, mais il ne put faire que les seuls gestes sacramentels en prononçant les paroles.

Alerté, le Régional des Pères blancs le fit transporter à Alger où le scanner ne laissa aucun espoir de pouvoir intervenir sur une tumeur profonde du cerveau. Le 12 juin, il arrivait à l'hôpital Saint-Joseph à Paris. Le dimanche 25 au matin tout était fini. Il était âgé de 65 ans. Les obsèques solennelles furent célébrées à Saint-Pierre de Montrouge, le 28 juin, en présence de cinq évêques dont l'Archevêque d'Alger qui présidait, de soixante prêtres, de beaucoup de religieux et de laïcs.

L'inhumation, le lendemain 29 juin, à Talmont-Saint-Hilaire, fut précédée d'une messe qui, là encore, réunit de façon très émouvante famille et amis, prêtres et évêques, religieux et laïcs, dont bien des anciens du Sahara. Un peu de sable d'El-Goléa fut mêlé à la terre vendéenne pour recouvrir le cercueil.

Remerciements à son frère Arthur Rimbaud et sa sœur Michelle Peroy de nous avoir confié des documents, anecdotes, photos, permettant de retracer en quelques lignes, la vie de cet enfant du pays devenu Evêque de Laghouat.



Sa sépulture dans le cimetière de Saint-Hilaire.  
Photo : C. Chapron

# > Auguste Goichon artiste peintre talmondais

Auguste Goichon mérite à juste titre d'être remarqué parmi les personnalités dont Talmont peut s'honorer. L'essentiel sur cet homme d'une modestie excessive a été dit, entre autre :

- ~ dans un article de Louis Chaigne (presse océan 1961)
- ~ dans une fiche bien documentée (Christophe Vital et Jean-Pierre Remaud) à l'occasion d'une exposition à Talmont en 1990.
- ~ dans le mot du maire, du bulletin municipal en 2000
- ~ dans un article de « la fin de la rabiñaie » d'André Burgaud en 1991.

Je résumerai donc la vie et l'oeuvre de ce talmondais en insistant d'abord sur l'origine de sa famille. Je reviendrai précisément sur certains aspects de sa vie plus longuement dans de prochains numéros.

Pierre Gaspard Goichon, charpentier, est né au Poiré sur Vie en 1751. En juillet 1794, il arrive aux Sables comme réfugié avec femme et enfants.



*Auguste Goichon,  
signature de l'artiste*

## FILIATION SIMPLIFIÉE

Pierre Gaspard Goichon, né au Poiré/sur vie en 1751. Mort à Talmont en 1847

Marié à Marie Anne Laidet.



Pierre Henri Isidore Goichon, maître charpentier, né au Poiré en 1790, mort à Talmont en 1847.

Marié à Véronique Fisson, née à Talmont en 1813



Au moins dix enfants dont :

Victor Gonsalve Marie Justin Goichon, peintre vitrier.

Né à Talmont en 1854, mort à Talmont en 1926

Marié à Augustine Clarisse Louise Péchereau, du Poiré.



Deux enfants dont :

Auguste Justin Pierre Marie Goichon, né à Talmont le 19/04/1890, mort à Talmont le 05/09/1961

Marié à Germaine Plantureux



*Auguste Goichon dans son jardin*

*Conseil général de la Vendée,  
conservation départementale des musées.*

*Coll. particulière*

Il est fort probable qu'Auguste Goichon ait fait ses études primaires à l'école du Hasard, la seule école libre à l'époque.

Il est né dans la maison familiale, rue du Puy Ancelin qui était déjà dans la famille depuis 1803 puisqu'appartenant à Hilaire Fisson et par filiation à la famille Maquignon qui cédèrent leurs parts à leurs cousins.

Cette maison fut enfin vendue par les neveux d'Auguste après le décès de Madame Goichon.



*Maison natale d'Auguste Goichon. Coll. Ville de Talmont-Saint-Hilaire*

Qui était Madame Goichon ?

Dans les années 1920, il y avait à Talmont une directrice des postes, Mademoiselle Bossuet, sans doute originaire de l'Indre.

Elle fit venir une jeune fille qu'elle appréciait comme « *demoiselle des postes* ». Germaine Plantureux, sage et jolie fille, fut remarquée par Auguste Goichon. Ils se marièrent en 1924, à Niort. Auparavant celui-ci, encouragé par son père, était entré à l'école des Beaux Arts de Nantes.

## LE PEINTRE DE MARINE



*Coll. A. Guesneau*

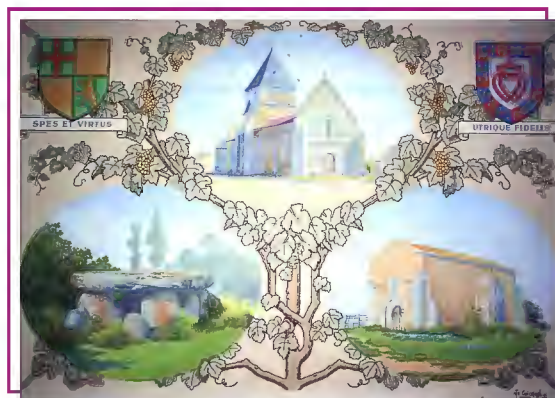
En 1914, le caporal Goichon est grièvement blessé et après une longue convalescence, il monte à Paris et travaille dans les ateliers de Bombléd et de Job. C'est sa période d'illustrations. Mais bien vite, il prit un intérêt particulier pour les costumes et les uniformes : costumes anciens, uniformes de toutes les époques sans oublier les guerres de Vendée. En 1940, il est reconnu peintre officiel de la marine.

Son souci de l'exactitude allait jusqu'au scrupule. Il pouvait rester plusieurs mois avant de terminer un personnage parce qu'il n'avait pas le bouton de la vareuse (souvenir personnel).

L'illustrateur : Il fut très marqué par son maître Job (Jacques Onfrays de Breville).

*Oeuvre d'Auguste Goichon  
exposée à la mairie  
du Bernard.*

*Photo : G. Traineau*




## LE PEINTRE TALMONDAIS

Cependant il ne négligea pas pour autant le paysage (huiles et aquarelles) avec une prédilection pour la plage du Veillon et ses alentours. Cette partie de son oeuvre se situe surtout à partir de son retour à Talmont en 1940, dans sa maison natale.

On ne peut omettre à ce sujet de nommer parmi ses fidèles amis deux talmondaïsiens qui l'ont toujours soutenu efficacement : Louis Chaigne et Marc Benoist, secrétaire perpétuel de l'Académie de marine.

Il est à souhaiter que cette figure attachante d'Auguste Goichon soit mieux connue des jeunes générations: c'est la richesse de notre patrimoine

*Alain Guesneau*



La ville de Talmont-Saint-Hilaire a créé, depuis février 2007, un groupe de travail « culture » composé d'associations et de personnes intéressées par le patrimoine.

L'objectif de ce groupe est de : mieux connaître et faire connaître le pays où l'on vit.

Le groupe se réunit en fonction des projets et des thèmes abordés. Il est consulté et participe à des actions sur le patrimoine de Talmont-Saint-Hilaire. Il est l'auteur des Cahiers du Patrimoine Talmondais. Cette publication est annuelle et est le fruit de leurs recherches.

Je remercie toutes les personnes qui participent au groupe et toutes ceux et celles qui spontanément viennent contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine local par leurs témoignages , dons ou prêts de documents.

*Gérard Traineau*

*Adjoint à la culture et au patrimoine*

## APPEL A TEMOINS

Pour le prochain numéro, nous recherchons tout document, objets, anecdotes sur :

- ~ des proverbes et expressions locales
- ~ la vie des réfugiés ardennais à Talmont-Saint-Hilaire pendant la Seconde Guerre mondiale
- ~ les anciens lavoirs
- ~ les mardis-gras
- ~ Louis Chaigne

### CONTACT :

Archives communales, Christelle Boulineau au 02 51 90 60 42,  
[archives@villetalmontsainthilaire.fr](mailto:archives@villetalmontsainthilaire.fr)

Directeur de publication : Pierre Berthomé

Coordinateur du groupe de travail «culture» : Gérard Traineau

Groupe de travail patrimoine › Rue de l'hôtel de ville › 85440 Talmont-Saint-Hilaire › Tél : 02 51 90 60 42

Conception › INNOV communication › 203 rue des Ouches › 85440 Talmont-Saint-Hilaire

Impression › C2S › 70 avenue Alcide Gabaret › 85100 Les Sables d'Olonne

Dear Mr. Davis  
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the proposed purchase of the land for the proposed road. I have the honor to inform you that the same has been referred to the Board of Commissioners and they have decided to purchase the same for the sum of \$1000.00. I have the honor to inform you that the same has been referred to the Board of Commissioners and they have decided to purchase the same for the sum of \$1000.00.

Very respectfully,  
Your obedient servant,  
J. W. Davis